

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

Total S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris-La Défense Cedex

Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Total S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Total S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'application des nouvelles définitions et des nouvelles modalités d'estimation des réserves d'hydrocarbures mentionnée dans la note « Introduction » de l'annexe aux comptes consolidés à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Introduction » de l'annexe aux comptes consolidés, certains principes comptables appliqués par Total S.A. impliquent une part importante d'estimations et d'hypothèses. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des « successful efforts » pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux relatifs aux estimations et hypothèses significatives retenues par la direction et qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

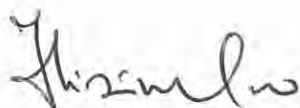
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 8 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Jay Nirsimloo

ERNST & YOUNG Audit



Pascal Macioce

Compte de résultat consolidé

TOTAL

Exercice (en millions d'euros) ^(a)		2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	(notes 4 et 5)	131 327	179 976	158 752
Droits d'accises		(19 174)	(19 645)	(21 928)
Produits des ventes		112 153	160 331	136 824
Achats, nets de variation de stocks	(note 6)	(71 058)	(111 024)	(87 807)
Autres charges d'exploitation	(note 6)	(18 591)	(19 101)	(17 414)
Charges d'exploration	(note 6)	(698)	(764)	(877)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers		(6 682)	(5 755)	(5 425)
Autres produits	(note 7)	314	369	674
Autres charges	(note 7)	(600)	(554)	(470)
Coût de l'endettement financier brut		(530)	(1 000)	(1 783)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		132	473	1 244
Coût de l'endettement financier net	(note 29)	(398)	(527)	(539)
Autres produits financiers	(note 8)	643	728	643
Autres charges financières	(note 8)	(345)	(325)	(274)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(note 12)	1 642	1 721	1 775
Charge d'impôt	(note 9)	(7 751)	(14 146)	(13 575)
Résultat net de l'ensemble consolidé		8 629	10 953	13 535
Part du Groupe*		8 447	10 590	13 181
Intérêts minoritaires		182	363	354
Résultat net par action (euros)		3,79	4,74	5,84
Résultat net dilué par action (euros)**		3,78	4,71	5,80
* Résultat net ajusté		7 784	13 920	12 203
** Résultat net ajusté dilué par action (euros)		3,48	6,20	5,37

(a) Excepté pour les résultats nets par action.

Bilan consolidé

TOTAL

Au 31 décembre (en millions d'euros)

2009

2008

2007

ACTIF

Actifs non courants

Immobilisations incorporelles	(notes 5 et 10)	7 514	5 341	4 650
Immobilisations corporelles	(notes 5 et 11)	51 590	46 142	41 467
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	(note 12)	13 624	14 668	15 280
Autres titres	(note 13)	1 162	1 165	1 291
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	(note 20)	1 025	892	460
Autres actifs non courants	(note 14)	3 081	3 044	2 155

Total actifs non courants		77 996	71 252	65 303
----------------------------------	--	---------------	---------------	---------------

Actifs courants

Stocks	(note 15)	13 867	9 621	13 851
Clients et comptes rattachés	(note 16)	15 719	15 287	19 129
Autres créances	(note 16)	8 198	9 642	8 006
Actifs financiers courants	(note 20)	311	187	1 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(note 27)	11 662	12 321	5 988

Total actifs courants		49 757	47 058	48 238
------------------------------	--	---------------	---------------	---------------

Total actif		127 753	118 310	113 541
--------------------	--	----------------	----------------	----------------

PASSIF

Capitaux propres

Capital		5 871	5 930	5 989
Primes et réserves consolidées		55 372	52 947	48 797
Écarts de conversion		(5 069)	(4 876)	(4 396)
Actions autodétenues		(3 622)	(5 009)	(5 532)

Total des capitaux propres - part du Groupe	(note 17)	52 552	48 992	44 858
--	-----------	---------------	---------------	---------------

Intérêts minoritaires		987	958	842
------------------------------	--	------------	------------	------------

Total des capitaux propres		53 539	49 950	45 700
-----------------------------------	--	---------------	---------------	---------------

Passifs non courants

Impôts différés	(note 9)	8 948	7 973	7 933
Engagements envers le personnel	(note 18)	2 040	2 011	2 527
Provisions et autres passifs non courants	(note 19)	9 381	7 858	6 843

Total passifs non courants		20 369	17 842	17 303
-----------------------------------	--	---------------	---------------	---------------

Dettes financières non courantes	(note 20)	19 437	16 191	14 876
---	-----------	---------------	---------------	---------------

Dettes courantes

Fournisseurs et comptes rattachés		15 383	14 815	18 183
Autres créditeurs et dettes diverses	(note 21)	11 908	11 632	12 806
Dettes financières courantes	(note 20)	6 994	7 722	4 613
Autres passifs financiers courants	(note 20)	123	158	60

Total dettes courantes		34 408	34 327	35 662
-------------------------------	--	---------------	---------------	---------------

Total passif		127 753	118 310	113 541
---------------------	--	----------------	----------------	----------------

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TOTAL

(note 27)

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 629	10 953	13 535
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	7 107	6 197	5 946
Provisions et impôts différés	441	(150)	826
Effet de l'externalisation des engagements sociaux	-	(505)	-
(Plus) Moins-value sur cessions d'actifs	(200)	(257)	(639)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(378)	(311)	(821)
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(3 316)	2 571	(1 476)
Autres, nets	77	171	315
Flux de trésorerie d'exploitation	12 360	18 669	17 686
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(11 849)	(11 861)	(10 549)
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	(160)	(559)	(20)
Coût d'acquisition de titres	(400)	(416)	(351)
Augmentation des prêts non courants	(940)	(804)	(802)
Investissements	(13 349)	(13 640)	(11 722)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	138	130	569
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	-	88	5
Produits de cession d'autres titres	2 525	1 233	527
Remboursement de prêts non courants	418	1 134	455
Désinvestissements	3 081	2 585	1 556
Flux de trésorerie d'investissement	(10 268)	(11 055)	(10 166)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Variation de capital :			
- actionnaires de la société mère	41	262	89
- actions propres	22	(1 189)	(1 526)
- actionnaires minoritaires	-	(4)	2
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de la société mère	(5 086)	(4 945)	(4 510)
- aux actionnaires minoritaires	(189)	(213)	(228)
Émission nette d'emprunts non courants	5 522	3 009	3 220
Variation des dettes financières courantes	(3 124)	1 437	(2 654)
Variation des actifs et passifs financiers courants	(54)	850	2 265
Flux de trésorerie de financement	(2 868)	(793)	(3 342)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	(776)	6 821	4 178
Incidence des variations de change	117	(488)	(683)
Trésorerie en début de période	12 321	5 988	2 493
Trésorerie à fin de période	11 662	12 321	5 988

Variation des capitaux propres consolidés

TOTAL

(en millions d'euros)	Actions émises		Primes et réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions autodétenues		Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Nombre	Montant			Nombre	Montant			
Au 1^{er} janvier 2007	2 425 767 953	6 064	41 460	(1 383)	(161 200 707)	(5 820)	40 321	827	41 148
Résultat net 2007	-	-	13 181	-	-	-	13 181	354	13 535
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	117	(3 013)	-	-	(2 896)	(111)	(3 007)
Résultat global	-	-	13 298	(3 013)	-	-	10 285	243	10 528
Dividendes	-	-	(4 510)	-	-	-	(4 510)	(228)	(4 738)
Émissions d'actions (note 17)	2 769 144	7	82	-	-	-	89	-	89
Rachats d'actions	-	-	-	-	(32 387 355)	(1 787)	(1 787)	-	(1 787)
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(77)	-	9 161 830	341	264	-	264
Païements en actions (note 25)	-	-	196	-	-	-	196	-	196
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulation d'actions (note 17)	(33 005 000)	(82)	(1 652)	-	33 005 000	1 734	-	-	-
Transactions avec les actionnaires	(30 235 856)	(75)	(5 961)	-	9 779 475	288	(5 748)	(228)	(5 976)
Au 31 décembre 2007	2 395 532 097	5 989	48 797	(4 396)	(151 421 232)	(5 532)	44 858	842	45 700
Résultat net 2008	-	-	10 590	-	-	-	10 590	363	10 953
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	(258)	(480)	-	-	(738)	(34)	(772)
Résultat global	-	-	10 332	(480)	-	-	9 852	329	10 181
Dividendes	-	-	(4 945)	-	-	-	(4 945)	(213)	(5 158)
Émissions d'actions (note 17)	6 275 977	16	246	-	-	-	262	-	262
Rachats d'actions	-	-	-	-	(27 600 000)	(1 339)	(1 339)	-	(1 339)
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(71)	-	5 939 137	221	150	-	150
Païements en actions (note 25)	-	-	154	-	-	-	154	-	154
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulation d'actions (note 17)	(30 000 000)	(75)	(1 566)	-	30 000 000	1 641	-	-	-
Transactions avec les actionnaires	(23 724 023)	(59)	(6 182)	-	8 339 137	523	(5 718)	(213)	(5 931)
Au 31 décembre 2008	2 371 808 074	5 930	52 947	(4 876)	(143 082 095)	(5 009)	48 992	958	49 950
Résultat net 2009	-	-	8 447	-	-	-	8 447	182	8 629
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	246	(193)	-	-	53	60	113
Résultat global	-	-	8 693	(193)	-	-	8 500	242	8 742
Dividendes	-	-	(5 086)	-	-	-	(5 086)	(189)	(5 275)
Émissions d'actions (note 17)	1 414 810	3	38	-	-	-	41	-	41
Rachats d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(143)	-	2 874 905	165	22	-	22
Païements en actions (note 25)	-	-	106	-	-	-	106	-	106
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	(23)	-	-	-	(23)	(24)	(47)
Annulation d'actions (note 17)	(24 800 000)	(62)	(1 160)	-	24 800 000	1 222	-	-	-
Transactions avec les actionnaires	(23 385 190)	(59)	(6 268)	-	27 674 905	1 387	(4 940)	(213)	(5 153)
Au 31 décembre 2009	2 348 422 884	5 871	55 372	(5 069)	(115 407 190)	(3 622)	52 552	987	53 539

(a) Actions propres destinées à la couverture des plans d'options d'achats d'actions et actions gratuites dont bénéficient les salariés du Groupe

Résultat global consolidé^(a)

TOTAL

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 629	10 953	13 535
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion de consolidation	(244)	(722)	(2 703)
Actifs disponibles à la vente	38	(254)	111
Couverture de flux futurs	128	-	-
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	234	173	(406)
Autres éléments	(5)	1	(3)
			-
Effet d'impôt	(38)	30	(6)
Total autres éléments du résultat global (après impôt) (note 17)	113	(772)	(3 007)
Résultat global	8 742	10 181	10 528
- Part du Groupe	8 500	9 852	10 285
- Intérêts minoritaires	242	329	243

(a) Conformément à la norme IAS 1 révisée applicable au 1^{er} janvier 2009.

TOTAL

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

En date du 10 février 2010, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de TOTAL S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010.

Introduction

Les comptes consolidés de TOTAL S.A. et ses filiales (le Groupe) sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2009.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2009 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe). Leur application n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2009.

Parmi ces nouveaux textes, il convient de noter que les conséquences de la version révisée de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, ont été traduites de la manière suivante :

- présentation de l'état du résultat global consolidé ;
- informations au titre des autres éléments du résultat global présentés dans la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, les amendements apportés en 2009 à la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 prévoient notamment que les instruments financiers soient présentés selon la méthode de détermination de juste valeur employée (hiérarchie de juste valeur à trois niveaux décrite dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés).

Enfin, le Groupe a appliqué les nouvelles définitions et les nouvelles modalités d'estimation des réserves d'hydrocarbures apportées par la norme américaine révisée Accounting Standards Update N°.2010-03, "Oil and Gas reserves Estimation and Disclosures" applicable aux exercices clos le 31 décembre 2009. L'application de ces nouvelles règles n'a pas entraîné de changement significatif dans l'estimation des réserves d'hydrocarbures ni d'impact significatif sur les comptes consolidés.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS implique que la Direction Générale du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs, passifs et passifs éventuels sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers et les produits et charges comptabilisés sur la période. La Direction Générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction Générale du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information pertinente et fiable, de sorte que les états financiers :

- donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe ;
- reflètent la substance des transactions ;
- sont neutres ;
- sont préparés de manière prudente ;
- sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

1) Principes comptables

Selon le principe de la comptabilité d'engagement appliquée par le Groupe, dans laquelle les états financiers reflètent les effets des transactions et événements dans l'exercice où ils se produisent, les actifs et passifs sont généralement valorisés au coût amorti quand il s'agit d'éléments à caractère opérationnel tels que les actifs immobilisés incorporels et corporels, et à leur juste valeur quand il s'agit d'actifs et passifs financiers.

Le détail des méthodes appliquées est le suivant :

A) *Principes de consolidation*

Les filiales contrôlées directement par la société mère ou indirectement par le biais d'autres filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans une entreprise. Dans le cas d'un pourcentage inférieur à 20%, la consolidation par mise en équivalence ne s'applique que lorsque l'influence notable peut être démontrée.

Toutes les transactions inter-compagnies significatives sont éliminées.

B) *Regroupement d'entreprises*

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale, à la juste valeur, de la quote-part acquise des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition, est comptabilisée en écart d'acquisition.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, le recensement et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. L'écart d'acquisition négatif résiduel est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

C) *Méthodes de conversion*

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle.

(i) **Éléments monétaires**

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat dans les rubriques « Autres produits » ou « Autres charges ».

(ii) **Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère**

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » pour la part du Groupe et dans le poste « Intérêts minoritaires » pour la part des minoritaires.

D) *Chiffre d'affaires – produits des ventes*

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Le chiffre d'affaires inclut les droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité de distribution pétrolière. Ces droits d'accises sont déduits du chiffre d'affaires pour la détermination du produit des ventes.

Les ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs de pétrole brut et de gaz naturel dans lesquels le Groupe détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits du Groupe est comptabilisée dans les rubriques « Stock d'hydrocarbures bruts et gazeux », « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses ».

Le produit des ventes lié au transport de gaz est reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités transportées mesurées selon les clauses de chaque contrat.

Le revenu lié à la vente d'électricité est enregistré lors du transfert de titre de propriété en accord avec les clauses contractuelles.

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Les produits et charges liés aux activités d'affrètement à temps sont reconnus *pro rata temporis* sur la durée du voyage qui commence au port de déchargement du précédent voyage et qui s'achève au port de déchargement suivant. Le résultat à l'avancement de chaque voyage n'est constaté qu'à partir de la date de conclusion du contrat avec le client.

Le produit des ventes comprend les livraisons de pétrole brut et de gaz au titre des redevances à la production et des impôts, lorsqu'elles sont effectivement payées, sauf pour les États-Unis et le Canada.

Certaines transactions de l'activité de trading (contrats portant sur des quantités achetées à des tiers puis revendues à des tiers) sont présentées pour leur valeur nette en chiffre d'affaires.

Les opérations d'échange de pétrole brut et de produits pétroliers conclues dans le cadre d'accords professionnels ne donnent pas lieu à résultat : les flux sont présentés pour leur valeur nette au compte de résultat comme au bilan.

E) Charges liées aux paiements en actions

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et offrir à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Ces avantages accordés aux salariés sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie directe des capitaux propres.

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments attribués. Pour les plans d'options, elle est déterminée selon la méthode Black & Scholes à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est répartie linéairement entre la date d'attribution et la date à laquelle les options peuvent être exercées.

Pour les plans d'attributions gratuites d'actions, la valeur est déterminée sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminuée du taux de distribution attendu pendant la période d'acquisition des droits.

Le coût des augmentations de capital réservées aux salariés est comptabilisé en charge immédiatement. La charge est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans.

F) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Le Groupe applique la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux et autres crédits d'impôts.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition votés ou quasiment votés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où leur recouvrement est probable.

Des actifs et des passifs sont comptabilisés au titre des obligations de restitution des sites et des contrats de location financement en application des principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés 1K « Contrats de location » et 1Q « Restitution des sites ». Les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de ces actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les différences temporelles entre la valeur des titres des sociétés mises en équivalence et leur valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Le calcul de l'impôt différé est fondé sur les conséquences fiscales futures attendues (taux de distribution des dividendes ou taux d'imposition des plus-values de cession).

Les taxes à la production de l'Amont sont incluses dans les charges d'exploitation, notamment les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques du Groupe.

G) Résultat net par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres, et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions, les attributions gratuites d'actions et les augmentations de capital dont la clôture de la période de souscription est postérieure à la date de clôture de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

H) Actifs d'exploration et de production pétrolière

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

(i) Coûts d'exploration

Les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges de la période.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de l'exploration et de l'appréciation de la Direction Générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- le coût des forages « secs » et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charge ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant de réserves pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
 - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation de dépenses d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans l'attente d'autorisations d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charge de la période.

ii) Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et construction des capacités de production) sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés de restitution des sites. Le taux d'amortissement est généralement égal au rapport de la production

d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, cette méthode s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant au Groupe telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration et de développement (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures (*profit oil*).

Les systèmes de transport sont amortis sur la base des réserves prouvées devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la vie économique de l'actif.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées.

I) Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition, brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, incluant les coûts annexes, des titres de sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement (voir la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés).

S'agissant des sociétés mises en équivalence, les écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur comptable de la participation.

Les immobilisations incorporelles autres que les écarts d'acquisition sont à durée de vie définie. Elles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre dix et quarante ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables ;
- évaluation fiable du coût de cet actif ;
- capacité et intention du Groupe d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre.

Les frais de publicité sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

J) Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service. Les modalités de capitalisation de coûts d'emprunt sont les suivantes :

- si le projet bénéficie d'un financement spécifique, le coût d'emprunt est basé sur le taux de cet emprunt ;
- si le projet est financé par l'ensemble de la dette du Groupe, la capitalisation des coûts d'emprunt est basée sur le taux moyen pondéré d'emprunt de la période.

Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts liés aux arrêts des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont immobilisés au moment où ils sont encourus, et amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

- mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : 3 – 12 ans
- matériel de transport : 5 – 20 ans
- dépôts et équipements associés : 10 – 15 ans
- installations complexes spécialisées et *pipelines* : 10 – 30 ans
- constructions : 10 – 50 ans

K) Contrats de location

Les contrats de location financement sont ceux qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif du bailleur au preneur. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si elle est plus faible, à la valeur actualisée des loyers minimaux au titre du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilité appliquées par le Groupe.

Les contrats de location qui ne sont pas des contrats de location financement tels que définis ci-dessus sont comptabilisés comme des contrats de location simple.

Certains contrats commerciaux, sans revêtir une forme juridique de contrats de location, confèrent aux clients ou aux fournisseurs le droit d'utilisation d'un actif ou d'un ensemble d'actifs en contrepartie de paiements fixes. Ces contrats sont assimilés à des contrats de location. Ils sont ensuite analysés pour déterminer s'ils doivent être qualifiés de contrats de location simple ou de location financement.

L) Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs, ce test étant réalisé au minimum annuellement pour les écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée dans les rubriques « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles et droits miniers et « Autres charges » pour les autres immobilisations incorporelles. Cette perte de valeur est affectée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

M) Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs qualifiés de financiers sont les prêts et les créances financières, les titres de sociétés non consolidées et les titres de placement, les instruments dérivés et les dettes financières courantes et non courantes.

Le traitement comptable de ces actifs et passifs financiers est le suivant :

(i) Prêts et créances financières

Les prêts et les créances financières sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de dépréciation, la valeur nette comptable étant comparée à la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables. Ces tests sont effectués dès l'apparition d'indices indiquant que cette valeur recouvrable serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au moins à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat.

(ii) Titres de sociétés non consolidées

Les titres de sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente (*available for sale*) et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de Bourse. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une perte de valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est comptabilisée en résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Ces titres sont présentés dans la rubrique « Autres titres » du bilan.

(iii) Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêt, des cours de change de devises étrangères et des prix des matières premières. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat ou en capitaux propres conformément à la politique de gestion des risques décrite dans la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés et figure au bilan dans les rubriques correspondant à leur nature. Les instruments financiers mis en œuvre par le Groupe sont les suivants :

- Instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie

Ces instruments, s'inscrivant dans une stratégie de gestion des risques de taux et de change de la position de trésorerie dans le cadre de limites fixées par le Groupe, sont considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de juste valeur est systématiquement enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

- Instruments financiers de gestion du financement à long terme

Lorsqu'un financement externe à long terme est élaboré avec pour objectif de couvrir spécifiquement le financement des filiales et que ce financement fait intervenir des instruments dérivés de change et de taux, ces instruments dérivés sont qualifiés de :

- 1) Couverture de juste valeur (*fair value hedge*) du risque de taux sur l'emprunt externe et du risque de change des prêts accordés aux filiales. Leur variation de juste valeur est enregistrée en résultat, concomitamment avec celle des dettes financières externes sous-jacentes et des prêts aux filiales.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

En cas de résiliation anticipée d'instruments dérivés préalablement qualifiés comptablement de couverture de juste valeur, la soulte versée ou perçue est enregistrée en résultat, et :

- si cette résiliation est liée à une disparition anticipée des éléments couverts, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est également enregistré en résultat ;
- si les éléments couverts subsistent au bilan, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est étalé sur la durée de vie résiduelle de ces éléments.

- 2) Couverture de flux futurs (*cash flow hedge*) du risque de change sur l'emprunt externe. Leur variation de juste valeur est enregistrée en capitaux propres pour la part efficace de la relation de couverture et en résultat pour la part inefficace de la relation de couverture. Lorsque l'élément couvert a un impact en résultat, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisées en capitaux propres sont également recyclées en résultat.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

Lorsque l'instrument de couverture prend fin, est vendu ou résilié, les gains et pertes cumulés précédemment en capitaux propres sont conservés en capitaux propres et ne sont recyclés en résultat que lorsque l'élément couvert affecte le compte de résultat.

- *Instruments financiers de couverture des capitaux propres des filiales étrangères*

Certains instruments s'inscrivent dans une stratégie de couverture du risque des capitaux propres des filiales étrangères en monnaie fonctionnelle autre que l'euro, principalement le dollar. Ces instruments sont qualifiés de couverture d'investissements nets en devises (*net investment hedge*) et la variation de leur juste valeur est enregistrée en capitaux propres.

La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

- *Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret*

Les instruments qualifiés d'instruments financiers d'énergie, qui incluent, outre les dérivés d'énergie proprement dits et les *swaps* de taux de fret, l'ensemble des contrats d'achat/vente de pétrole brut, produits pétroliers, gaz ou électricité, conclus dans le cadre des activités de négoce du Groupe, s'inscrivent dans une stratégie d'adaptation de l'exposition aux fluctuations de prix et sont réalisés dans le cadre de limites d'intervention. Ils sont donc, conformément à la pratique de la profession, considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de leur juste valeur est enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit d'actif ou de passif.

Les informations relatives aux positions des instruments dérivés sont présentées dans les notes 20, 28, 29, 30 et 31 de l'annexe aux comptes consolidés.

(iv) Dettes financières non courantes et courantes

Les dettes financières non courantes et courantes (hors instruments dérivés) sont évaluées au coût amorti, à l'exception de celles qui font l'objet d'un traitement de couverture tel que décrit dans le paragraphe précédent (iii) « Instruments dérivés ».

(v) Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Les valeurs de marché sont déterminées par estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres et valeurs mobilières de placement cotés, pour lesquels le cours de cotation est retenu.

L'appréciation des valorisations calculées, fondées notamment sur des principes d'actualisation des flux de trésorerie futurs, doit être pondérée par le fait que, d'une part, la valeur d'un instrument financier à un instant donné peut se trouver modifiée en fonction de l'environnement de marché (liquidité notamment) et, d'autre part, que les variations ultérieures de taux d'intérêt et des cours de change ne sont pas prises en compte.

Il convient de préciser que l'utilisation d'estimations, de méthodologies et d'hypothèses différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs de marché calculées.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- *Dettes financières, swaps d'émission*

La valeur de marché des *swaps* d'émission et des dettes financières faisant l'objet d'une couverture par ces *swaps* a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices.

- *Instruments financiers dérivés d'énergie et assimilés*

La méthodologie de valorisation retenue est la valeur de marché de toutes les positions ouvertes sur des transactions physiques et produits dérivés. Les valorisations sont calculées quotidiennement à partir de données de marché (marchés organisés et hors cote). Dans les cas où les données de marché ne sont pas immédiatement disponibles, les valorisations sont établies à partir de données de marché observables telles que les arbitrages, les frets ou les différentiels ou à partir de recoupements de marché. Pour les risques valorisés à partir de données calculées, telles que par exemple les options, la juste valeur est établie en utilisant des modèles d'usage courant.

- *Autres instruments financiers*

La valeur de marché des *swaps* de taux et des FRA (*Forward Rate Agreement*) est calculée par actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés retraités des intérêts courus non échus. Les opérations d'achats/ventes à terme et *swaps* de change sont valorisées sur la base d'une comparaison des taux à terme négociés avec ceux en vigueur sur les marchés financiers à la clôture des exercices présentés pour les mêmes échéances.

Les options de change sont réévaluées sur la base du modèle Garman – Kohlhagen, en intégrant les paramètres de marchés existants à la clôture.

- *Hiérarchie des justes valeurs*

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » amendée en 2009 établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : cours cotés pour des actifs et passifs identiques (à ceux faisant l'objet de l'évaluation) obtenus à la date d'évaluation sur un marché actif auquel a accès l'entité ;
- Niveau 2 : les données d'entrée sont des données observables mais qui ne correspondent pas à des cours cotés pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 3 : les données d'entrée ne sont pas des données observables (par exemple, ces données proviennent d'extrapolations). Ce niveau s'applique lorsqu'il n'existe pas de marché ou de données observables et que l'entreprise est obligée de recourir à ses propres hypothèses pour estimer les données qu'auraient retenues les autres acteurs de marché pour évaluer la juste valeur de l'actif.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté dans les notes 29 et 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

N) Stocks

Les stocks sont valorisés dans les états financiers consolidés au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient des stocks de produits pétroliers et pétrochimiques est déterminé selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et celui des autres stocks selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

Aval (Raffinage & Marketing)

Les stocks de produits pétroliers sont constitués principalement de pétrole brut et de produits raffinés. Les produits raffinés sont principalement constitués d'essence, kérosène, diesel, fioul et mazout, et sont produits par les raffineries du Groupe. Le délai de rotation des produits pétroliers n'excède pas deux mois en moyenne.

Le coût du pétrole brut inclut les coûts des matières premières et de réception. Le coût de raffinage inclut principalement le coût de pétrole brut, les coûts de production (énergie, main-d'œuvre, amortissement des immobilisations de production) et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances, etc.). Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des produits raffinés.

Chimie

Les coûts des stocks de produits chimiques incluent les coûts des matières premières, de main-d'œuvre directe, et l'allocation des coûts indirects de production. Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des stocks de produits chimiques.

O) Actions propres

Les actions TOTAL, détenues par les filiales ou par la société mère, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

P) Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Q) *Restitution des sites*

Les dépenses futures de restitution des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

R) *Engagements envers le personnel*

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels qu'ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels.

En application de la méthode du corridor, la part des pertes et gains actuariels excédant 10% du montant le plus élevé à l'ouverture entre la valeur des engagements et la juste valeur des actifs est amortie sur la durée résiduelle d'activité des salariés.

Lors de la modification ou de la création d'un régime, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat et la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'acquisition des droits.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

S) *Tableau de flux de trésorerie*

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros à la date de transaction ou au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au taux de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « Incidence des variations de change » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois sont classés dans la rubrique « Actifs financiers courants ».

Les variations des actifs et passifs financiers courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

Dettes financières non courantes

La variation de la dette financière non courante est présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*.

T) Droits d'émission de CO₂

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO₂, les dispositions suivantes sont appliquées :

- les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle ;
- les écarts éventuels entre les quotas disponibles et les obligations de restitution à l'échéance font l'objet de provisions pour leur valeur de marché ;
- les opérations réalisées sur le marché au comptant sont comptabilisées à leur valeur de transaction en résultat ;
- les opérations réalisées sur le marché à terme sont comptabilisées en valeur de marché au bilan. Les variations de la juste valeur de ces opérations à terme sont comptabilisées en résultat.

U) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés le cas échéant sur des lignes distinctes du bilan.

Le résultat net des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. En conséquence, les notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives au compte de résultat se réfèrent uniquement aux activités poursuivies.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe dont les flux de trésorerie sont indépendants. Elle représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte dont le Groupe s'est séparé ou qu'il détient en vue de sa vente.

V) Méthodes comptables alternatives retenues pour l'application des normes IFRS

En termes de reconnaissance et d'évaluation des actifs et passifs, les choix suivants ont été effectués parmi les méthodes comptables alternatives prévues par les normes IFRS :

- les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon le modèle du coût historique et non selon le modèle de la réévaluation ;
- les pertes et gains actuariels sur les engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi sont reconnus selon la méthode du corridor (voir la note 1R de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle, en application de la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises ».

W) Nouveaux principes comptables non encore applicables

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels »

En janvier 2008, l'IASB a publié des versions révisées des normes IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ». Les normes révisées introduisent un certain nombre de dispositions nouvelles quant à la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Elles sont applicables à compter de la première période annuelle commençant après le 1^{er} juillet 2009 (soit à compter du 1^{er} janvier 2010 pour le Groupe). L'application est prospective.

IFRS 9 « Instruments financiers »

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers. Cette norme devrait être complétée en 2010 par des dispositions sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, sur la décomptabilisation des instruments financiers, sur la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et sur la comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 établit que les actifs financiers sont évalués soit à la juste valeur par résultat soit au coût amorti sous certaines conditions. La norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application de la norme telle que publiée en 2009 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » qui vise principalement à clarifier la définition d'une partie liée et à alléger les informations à fournir par les entités contrôlées par l'État. La norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2011. L'application de cette norme ne devrait pas avoir d'effet significatif sur l'information présentée dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires »

En novembre 2008, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires ». L'interprétation traite de la comptabilisation des dividendes payés en nature entre deux entités qui ne sont pas sous contrôle commun. Elle prévoit que le dividende soit évalué en prenant la juste valeur de l'actif distribué, la différence éventuelle avec sa valeur comptable étant enregistrée en résultat. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 (soit à compter du 1^{er} janvier 2010 pour le Groupe). Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres »

En novembre 2009, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ». L'interprétation traite de la comptabilisation des émissions d'instruments de capitaux propres dont le but est d'éteindre un passif financier. Elle prévoit que les instruments émis soient évalués en juste valeur et que la différence éventuelle avec la valeur comptable du passif financier éteint soit enregistrée en résultat. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010 (soit à compter du 1^{er} janvier 2011 pour le Groupe). Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

2) Principaux indicateurs de l'information par secteur

Les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustement, tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté, sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

Les éléments d'ajustement

Le détail des éléments d'ajustement est présenté dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les éléments d'ajustement comprennent :

(i) les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

(ii) l'effet de stock

Les résultats ajustés des secteurs Aval et Chimie sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et de faciliter la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (*Last In, First Out*), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence à des prix moyens de la période et non par la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et les résultats établis selon la méthode du coût de remplacement.

(iii) la quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis

Principaux indicateurs

(i) Résultat opérationnel (critère de mesure de la performance d'exploitation)

Produits des ventes après déduction des achats consommés et variations de stocks, des autres charges d'exploitation, des charges d'exploration et des amortissements des immobilisations corporelles et des droits miniers.

Le résultat opérationnel exclut les amortissements d'immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, les écarts de change et les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

(ii) Résultat opérationnel net (critère de mesure de la rémunération des capitaux employés)

Résultat opérationnel après prise en compte des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, des écarts de change et des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence, frais financiers capitalisés), et après l'impôt applicable à tous ces éléments.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net et le résultat net sont uniquement les frais financiers relatifs aux dettes financières nettes de la trésorerie, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette) et les intérêts minoritaires.

(iii) Résultats ajustés

Résultat opérationnel, résultat opérationnel net ou résultat net après retraitement des éléments d'ajustement décrits ci-dessus.

(iv) Capitaux employés

Actifs immobilisés et besoin en fonds de roulement, retraités de l'effet de stock, nets des impôts différés et provisions non courantes.

(v) ROACE (*Return on Average Capital Employed*) - Rentabilité des capitaux employés moyens

Rapport du résultat opérationnel net ajusté à la moyenne des capitaux employés de début et de fin de période.

(vi) Dette financière nette

Dettes financières non courantes, y compris part à moins d'un an, dettes financières et autres passifs financiers courants, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants.

3) Variation de la composition du Groupe et principales acquisitions et cessions

Exercice 2009

- En décembre 2009, TOTAL a signé un accord avec Chesapeake Energy Corporation pour acquérir 25% du portefeuille de Chesapeake dans le *Barnett Shale* dans l'État du Texas aux États-Unis. Le coût d'acquisition de ces actifs s'élève à 1 562 millions d'euros et correspond à la valeur des droits miniers qui ont été reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 1 449 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles » et à celle des immobilisations corporelles qui ont été reconnues à l'actif du bilan consolidé pour 113 millions d'euros. En l'absence de règlement intervenu en 2009, une dette correspondante a été reconnue dans les rubriques « Provisions et autres passifs non courants » et « Autres créditeurs et dettes diverses » à hauteur respectivement de 818 millions d'euros et 744 millions d'euros.
- Au cours de l'exercice 2009, TOTAL a progressivement cédé 3,99% du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 7,39%. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercice 2008

- À la suite de l'offre publique d'achat décrite dans le prospectus daté du 13 mai 2008 et reconduite par les avis du 19 juin 2008, du 4 juillet 2008 et du 16 juillet 2008, TOTAL a acquis 100% des actions ordinaires de catégorie A de la société Synenco Energy Inc. Le principal actif de Synenco est une participation de 60% dans le projet Northern Lights situé en Athabasca, dans la province canadienne de l'Alberta.

Le coût d'acquisition de l'actif net de cette société hors trésorerie acquise (161 millions d'euros) s'élève à 352 millions d'euros. Ce prix d'acquisition correspond pour l'essentiel à la valeur des droits miniers de la société, qui ont été reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 221 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

Synenco Energy Inc. est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de l'intégration globale. Sa contribution au résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice 2008 n'est pas significative.

- En août 2008, TOTAL a acquis la société néerlandaise Goal Petroleum BV. Le coût d'acquisition de l'actif s'élève à 349 millions d'euros. Ce prix d'acquisition correspond pour l'essentiel à la valeur des droits miniers de la société, qui ont été reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 292 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

Goal Petroleum BV est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de l'intégration globale. Sa contribution au résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice 2008 n'est pas significative.

- À la suite de l'accord intervenu entre les différents partenaires en novembre 2008, la participation du Groupe dans le champ de Kashagan est passée de 18,52% à 16,81%.
- Au cours de l'exercice 2008, TOTAL a progressivement cédé 1,68% du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 11,38%. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercice 2007

- À la suite des accords signés en 2007, la participation de TOTAL dans le projet Sincor au Venezuela est passée de 47% à 30,323%.
- Au cours du mois de décembre 2007, TOTAL a finalisé la cession de son intérêt de 70% dans la raffinerie de Milford Haven, située au Pays de Galles (Royaume-Uni). Cette participation a été cédée à la société Murco Petroleum, son partenaire au sein de la raffinerie. La cession de son intérêt dans l'usine de Milford Haven permettra à TOTAL de concentrer son activité de raffinage au Royaume-Uni sur la raffinerie de Lindsey dont le Groupe est propriétaire à 100%.
- Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007, TOTAL a progressivement cédé 0,4% du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 13,06%. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de la mise en équivalence.

4) Informations par secteur d'activité

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de TOTAL. Les activités du Groupe sont divisées en trois secteurs Amont, Aval et Chimie.

- l'Amont rassemble, aux côtés de l'Exploration et de la Production d'hydrocarbures, les activités Gaz et Énergies Nouvelles ;
- l'Aval regroupe les activités de Raffinage et de Distribution, le Trading pétrolier et les Transports maritimes ;
- la Chimie comprend la Chimie de base et les Spécialités.

Le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières des holdings (dont la participation dans Sanofi-Aventis).

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

A) Informations par secteur d'activité

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	16 072	100 518	14 726	11	-	131 327
Chiffre d'affaires Groupe	15 958	3 786	735	156	(20 635)	-
Droits d'accises	-	(19 174)	-	-	-	(19 174)
Produits des ventes	32 030	85 130	15 461	167	(20 635)	112 153
Charges d'exploitation	(14 752)	(81 281)	(14 293)	(656)	20 635	(90 347)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 420)	(1 612)	(615)	(35)	-	(6 682)
Résultat opérationnel	12 858	2 237	553	(524)	-	15 124
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	846	169	(58)	697	-	1 654
Impôts du résultat opérationnel net	(7 486)	(633)	(92)	326	-	(7 885)
Résultat opérationnel net	6 218	1 773	403	499	-	8 893
Coût net de la dette nette						(264)
Intérêts minoritaires						(182)
Résultat net						8 447

Exercice 2009 (éléments d'ajustement^(a)) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	(17)	1 558	344	-		1 885
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4)	(347)	(40)	-		(391)
Résultat opérationnel^(b)	(21)	1 211	304	-		1 494
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments ^(c)	(160)	22	(123)	(117)		(378)
Impôts du résultat opérationnel net	17	(413)	(50)	(3)		(449)
Résultat opérationnel net^(b)	(164)	820	131	(120)		667
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires						(4)
Résultat net						663

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis.

(b) Dont effet de stock	Amont	Aval	Chimie	Holding
sur le résultat opérationnel	-	1 816	389	-
sur le résultat opérationnel net	-	1 285	254	-

(c) Dont quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis	Amont	Aval	Chimie	Holding
	-	-	-	(300)

Exercice 2009 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	16 072	100 518	14 726	11	-	131 327
Chiffre d'affaires Groupe	15 958	3 786	735	156	(20 635)	-
Droits d'accises	-	(19 174)	-	-	-	(19 174)
Produits des ventes	32 030	85 130	15 461	167	(20 635)	112 153
Charges d'exploitation	(14 735)	(82 839)	(14 637)	(656)	20 635	(92 232)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 416)	(1 265)	(575)	(35)	-	(6 291)
Résultat opérationnel ajusté	12 879	1 026	249	(524)	-	13 630
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 006	147	65	814	-	2 032
Impôts du résultat opérationnel net	(7 503)	(220)	(42)	329	-	(7 436)
Résultat opérationnel net ajusté	6 382	953	272	619	-	8 226
Coût net de la dette nette						(264)
Intérêts minoritaires						(178)
Résultat net ajusté						7 784

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	9 855	2 771	631	92		13 349
Désinvestissements au prix de cession	398	133	47	2 503		3 081
Flux de trésorerie d'exploitation	10 200	1 164	1 082	(86)		12 360
Bilan au 31 décembre 2009						
Immobilisations corporelles et incorporelles	43 997	9 588	5 248	271		59 104
Titres des sociétés mises en équivalence	4 260	2 110	652	4 235		11 257
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	3 844	1 369	850	547		6 610
Besoin en fonds de roulement	660	7 624	2 151	58		10 493
Provisions et autres passifs non courants	(15 364)	(2 190)	(1 721)	(1 094)		(20 369)
Capitaux employés (bilan)	37 397	18 501	7 180	4 017		67 095
Moins effet de stock	-	(3 202)	(282)	840		(2 644)
Capitaux employés (information par secteur)	37 397	15 299	6 898	4 857		64 451
ROACE en pourcentage	18%	7%	4%			13%

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	24 256	135 524	20 150	46	-	179 976
Chiffre d'affaires Groupe	25 132	5 574	1 252	120	(32 078)	-
Droits d'accises	-	(19 645)	-	-	-	(19 645)
Produits des ventes	49 388	121 453	21 402	166	(32 078)	160 331
Charges d'exploitation	(21 915)	(119 425)	(20 942)	(685)	32 078	(130 889)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 005)	(1 202)	(518)	(30)	-	(5 755)
Résultat opérationnel	23 468	826	(58)	(549)	-	23 687
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 541	(158)	(34)	590	-	1 939
Impôts du résultat opérationnel net	(14 563)	(143)	76	315	-	(14 315)
Résultat opérationnel net	10 446	525	(16)	356	-	11 311
Coût net de la dette nette						(358)
Intérêts minoritaires						(363)
Résultat net						10 590

Exercice 2008 (éléments d'ajustement^(a)) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	-	(2 776)	(925)	-		(3 701)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(171)	-	(6)	-		(177)
Résultat opérationnel^(b)	(171)	(2 776)	(931)	-		(3 878)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments ^(c)	(164)	(195)	(82)	(345)		(786)
Impôts du résultat opérationnel net	57	927	329	(2)		1 311
Résultat opérationnel net^(b)	(278)	(2 044)	(684)	(347)		(3 353)
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires						23
Résultat net						(3 330)

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

	Amont	Aval	Chimie	Holding
(b) Dont effet de stock				
sur le résultat opérationnel	-	(2 776)	(727)	-
sur le résultat opérationnel net	-	(1 971)	(504)	-
(c) Dont quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(393)

Exercice 2008 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	24 256	135 524	20 150	46	-	179 976
Chiffre d'affaires Groupe	25 132	5 574	1 252	120	(32 078)	-
Droits d'accises	-	(19 645)	-	-	-	(19 645)
Produits des ventes	49 388	121 453	21 402	166	(32 078)	160 331
Charges d'exploitation	(21 915)	(116 649)	(20 017)	(685)	32 078	(127 188)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 834)	(1 202)	(512)	(30)	-	(5 578)
Résultat opérationnel ajusté	23 639	3 602	873	(549)	-	27 565
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 705	37	48	935	-	2 725
Impôts du résultat opérationnel net	(14 620)	(1 070)	(253)	317	-	(15 626)
Résultat opérationnel net ajusté	10 724	2 569	668	703	-	14 664
Coût net de la dette nette						(358)
Intérêts minoritaires						(386)
Résultat net ajusté						13 920

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	10 017	2 418	1 074	131		13 640
Désinvestissements au prix de cession	1 130	216	53	1 186		2 585
Flux de trésorerie d'exploitation	13 765	3 111	920	873		18 669
Bilan au 31 décembre 2008						
Immobilisations corporelles et incorporelles	37 090	8 823	5 323	247		51 483
Titres des sociétés mises en équivalence	3 892	1 958	677	6 134		12 661
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	3 739	1 170	762	545		6 216
Besoin en fonds de roulement	570	5 317	2 348	(132)		8 103
Provisions et autres passifs non courants	(12 610)	(2 191)	(1 903)	(1 138)		(17 842)
Capitaux employés (bilan)	32 681	15 077	7 207	5 656		60 621
Moins effet de stock	-	(1 454)	(46)	387		(1 113)
Capitaux employés (information par secteur)	32 681	13 623	7 161	6 043		59 508
ROACE en pourcentage	36%	20%	9%			26%

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	19 706	119 212	19 805	29	-	158 752
Chiffre d'affaires Groupe	21 173	5 125	1 190	181	(27 669)	-
Droits d'accises	-	(21 928)	-	-	-	(21 928)
Produits des ventes	40 879	102 409	20 995	210	(27 669)	136 824
Charges d'exploitation	(17 697)	(96 367)	(19 076)	(627)	27 669	(106 098)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 679)	(1 218)	(495)	(33)	-	(5 425)
Résultat opérationnel	19 503	4 824	1 424	(450)	-	25 301
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 330	284	(11)	745	-	2 348
Impôts du résultat opérationnel net	(11 996)	(1 482)	(426)	128	-	(13 776)
Résultat opérationnel net	8 837	3 626	987	423	-	13 873
Coût net de la dette nette						(338)
Intérêts minoritaires						(354)
Résultat net						13 181

Exercice 2007 (éléments d'ajustement^(a)) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	(11)	1 580	273	-		1 842
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	-	(43)	(4)	-		(47)
Résultat opérationnel^(b)	(11)	1 537	269	-		1 795
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments ^(c)	(4)	24	(54)	(225)		(259)
Impôts du résultat opérationnel net	3	(470)	(75)	(2)		(544)
Résultat opérationnel net^(b)	(12)	1 091	140	(227)		992
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires						(14)
Résultat net						978

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

	Amont	Aval	Chimie	Holding
(b) Dont effet de stock				
sur le résultat opérationnel	-	1 529	301	-
sur le résultat opérationnel net	-	1 098	201	-
(c) Dont quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(318)

Exercice 2007 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	19 706	119 212	19 805	29	-	158 752
Chiffre d'affaires Groupe	21 173	5 125	1 190	181	(27 669)	-
Droits d'accises	-	(21 928)	-	-	-	(21 928)
Produits des ventes	40 879	102 409	20 995	210	(27 669)	136 824
Charges d'exploitation	(17 686)	(97 947)	(19 349)	(627)	27 669	(107 940)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 679)	(1 175)	(491)	(33)	-	(5 378)
Résultat opérationnel ajusté	19 514	3 287	1 155	(450)	-	23 506
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 334	260	43	970	-	2 607
Impôts du résultat opérationnel net	(11 999)	(1 012)	(351)	130	-	(13 232)
Résultat opérationnel net ajusté	8 849	2 535	847	650	-	12 881
Coût net de la dette nette						(338)
Intérêts minoritaires						(340)
Résultat net ajusté						12 203

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	8 882	1 875	911	54		11 722
Désinvestissements au prix de cession	751	394	83	328		1 556
Flux de trésorerie d'exploitation	12 692	4 148	1 096	(250)		17 686
Bilan au 31 décembre 2007						
Immobilisations corporelles et incorporelles	32 535	8 308	5 061	213		46 117
Titres des sociétés mises en équivalence	3 021	2 105	728	6 851		12 705
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	3 748	1 183	456	634		6 021
Besoin en fonds de roulement	(94)	6 811	2 774	506		9 997
Provisions et autres passifs non courants	(12 147)	(2 018)	(1 697)	(1 441)		(17 303)
Capitaux employés (bilan)	27 063	16 389	7 322	6 763		57 537
Moins effet de stock	-	(4 198)	(424)	1 112		(3 510)
Capitaux employés (information par secteur)	27 063	12 191	6 898	7 875		54 027
ROACE en pourcentage	34%	21%	12%			24%

B) Réconciliation des informations par secteur avec les états financiers consolidés

L'impact des éléments d'ajustement sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	131 327	-	131 327
Droits d'accises	(19 174)	-	(19 174)
Produits des ventes	112 153	-	112 153
Achats, nets de variation de stocks	(73 263)	2 205	(71 058)
Autres charges d'exploitation	(18 271)	(320)	(18 591)
Charges d'exploration	(698)	-	(698)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 291)	(391)	(6 682)
Autres produits	131	183	314
Autres charges	(315)	(285)	(600)
Coût de l'endettement financier brut	(530)	-	(530)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	132	-	132
Coût de l'endettement financier net	(398)	-	(398)
Autres produits financiers	643	-	643
Autres charges financières	(345)	-	(345)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 918	(276)	1 642
Charge d'impôt	(7 302)	(449)	(7 751)
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 962	667	8 629
Part du Groupe	7 784	663	8 447
Intérêts minoritaires	178	4	182

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis.

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	179 976	-	179 976
Droits d'accises	(19 645)	-	(19 645)
Produits des ventes	160 331	-	160 331
Achats, nets de variation de stocks	(107 521)	(3 503)	(111 024)
Autres charges d'exploitation	(18 903)	(198)	(19 101)
Charges d'exploration	(764)	-	(764)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 578)	(177)	(5 755)
Autres produits	153	216	369
Autres charges	(147)	(407)	(554)
Coût de l'endettement financier brut	(1 000)	-	(1 000)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	473	-	473
Coût de l'endettement financier net	(527)	-	(527)
Autres produits financiers	728	-	728
Autres charges financières	(325)	-	(325)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 316	(595)	1 721
Charge d'impôt	(15 457)	1 311	(14 146)
Résultat net de l'ensemble consolidé	14 306	(3 353)	10 953
Part du Groupe	13 920	(3 330)	10 590
Intérêts minoritaires	386	(23)	363

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	158 752	-	158 752
Droits d'accises	(21 928)	-	(21 928)
Produits des ventes	136 824	-	136 824
Achats, nets de variation de stocks	(89 688)	1 881	(87 807)
Autres charges d'exploitation	(17 375)	(39)	(17 414)
Charges d'exploration	(877)	-	(877)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 378)	(47)	(5 425)
Autres produits	384	290	674
Autres charges	(225)	(245)	(470)
Coût de l'endettement financier brut	(1 783)	-	(1 783)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 244	-	1 244
Coût de l'endettement financier net	(539)	-	(539)
Autres produits financiers	643	-	643
Autres charges financières	(274)	-	(274)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 079	(304)	1 775
Charge d'impôt	(13 031)	(544)	(13 575)
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 543	992	13 535
Part du Groupe	12 203	978	13 181
Intérêts minoritaires	340	14	354

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

C) Nature des éléments d'ajustement par secteur

Les éléments d'ajustement du compte de résultat, selon la définition donnée dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, sont les suivants :

Éléments d'ajustement du résultat opérationnel

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	1 816	389	-	2 205
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	(4)	(347)	(40)	-	(391)
Autres éléments	(17)	(258)	(45)	-	(320)
Total	(21)	1 211	304	-	1 494

Éléments d'ajustement du résultat net part du Groupe

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	1 279	254	-	1 533
Quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis	-	-	-	(300)	(300)
Charges de restructuration	-	(27)	(102)	-	(129)
Dépréciations exceptionnelles	(52)	(253)	(28)	-	(333)
Plus-values de cession	-	-	-	179	179
Autres éléments	(112)	(182)	7	-	(287)
Total	(164)	817	131	(121)	663

Éléments d'ajustement du résultat opérationnel

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	(2 776)	(727)	-	(3 503)
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	(171)	-	(6)	-	(177)
Autres éléments	-	-	(198)	-	(198)
Total	(171)	(2 776)	(931)	-	(3 878)

Éléments d'ajustement du résultat net part du Groupe

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	(1 949)	(503)	-	(2 452)
Quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(393)	(393)
Charges de restructuration	-	(47)	(22)	-	(69)
Dépréciations exceptionnelles	(172)	(26)	(7)	-	(205)
Plus-values de cession	130	-	-	84	214
Autres éléments	(236)	-	(151)	(38)	(425)
Total	(278)	(2 022)	(683)	(347)	(3 330)

Éléments d'ajustement du résultat opérationnel

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	1 529	301	-	1 830
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	-	(43)	(4)	-	(47)
Autres éléments	(11)	51	(28)	-	12
Total	(11)	1 537	269	-	1 795

Éléments d'ajustement du résultat net part du Groupe

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	1 084	201	-	1 285
Quote-part des éléments non récurrents de Sanofi-Aventis	-	-	-	75	75
Quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(318)	(318)
Charges de restructuration	-	(20)	(15)	-	(35)
Dépréciations exceptionnelles	(93)	(61)	(8)	-	(162)
Plus-values de cession	89	101	-	116	306
Autres éléments	(8)	(27)	(38)	(100)	(173)
Total	(12)	1 077	140	(227)	978

D) Informations sur les dépréciations d'actifs

Au titre de l'exercice 2009, des dépréciations d'actifs ont été enregistrées dans les secteurs Amont, Aval et Chimie avec un impact de 413 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 382 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations ont été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel pour 391 millions d'euros et du résultat net part du Groupe pour 333 millions d'euros. Ces éléments d'ajustement sont présentés dans la note 4C ci-dessus sous la rubrique « Dépréciations exceptionnelles ».

Les dépréciations portent sur certaines unités génératrices de trésorerie (UGT) pour lesquelles des indicateurs de perte de valeur ont été identifiés, en raison de l'évolution des conditions d'exploitation ou de l'environnement économique des activités concernées.

Les principes appliqués sont les suivants :

- la valeur recouvrable des UGT a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité, telle que définie dans la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés « Dépréciation des actifs immobilisés » ;
- les flux de trésorerie ont été établis avec les hypothèses retenues dans le plan long terme du Groupe. Ces hypothèses (incluant notamment les prix futurs des produits, l'offre et la demande de produits, les volumes de production futurs) représentent la meilleure estimation par le management du Groupe de l'ensemble des conditions économiques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;
- les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir du plan long terme et sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils intègrent les risques spécifiques aux actifs et sont actualisés à un taux de 8% après impôt. Ce taux correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé à partir de données historiques de marché.

Ces hypothèses ont été appliquées de manière constante sur les exercices 2007, 2008 et 2009.

Les UGT du secteur Amont affectées par ces dépréciations sont des champs pétroliers et des entreprises associées consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les UGT de l'Aval sont des filiales ou groupes de filiales (ou d'actifs industriels) organisées par pays pour les activités de raffinage et par zone géographique pertinente pour les activités commerciales. L'exercice 2009 a été marqué par la dégradation de l'environnement économique, plus particulièrement la baisse des marges de raffinage qui ont entraîné des changements de conditions d'exploitation des actifs de certaines activités du secteur Aval. Ces éléments ont conduit le Groupe à reconnaître des dépréciations d'actifs à hauteur de 347 millions d'euros en résultat opérationnel et 253 millions d'euros en résultat net. Compte tenu du contexte économique dégradé, des analyses de sensibilité avec une hypothèse de marge de raffinage réduite ont été réalisées par le Groupe et n'ont pas conduit à des dépréciations complémentaires.

Les UGT de la Chimie sont des divisions mondiales, chaque division regroupant un ensemble d'activités ou de produits homogènes sur les plans stratégiques, commerciaux et industriels.

Au titre de l'exercice 2008, des dépréciations d'actifs avaient été enregistrées dans les secteurs Amont, Aval et Chimie avec un impact de 216 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 244 millions d'euros sur le résultat net

part du Groupe. Ces dépréciations avaient été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel pour 177 millions d'euros et du résultat net part du Groupe pour 205 millions d'euros.

Au titre de l'exercice 2007, des dépréciations d'actifs avaient été enregistrées dans les secteurs Amont, Aval et Chimie avec un impact de 47 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 162 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

Au titre de l'exercice 2009, aucune reprise de perte de valeur n'a été enregistrée. Au titre de l'exercice 2008, des reprises de perte de valeur avaient été enregistrées dans le secteur Amont avec un impact de 41 millions d'euros sur le résultat opérationnel et de 29 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Aucune reprise de perte de valeur n'avait été enregistrée sur l'exercice 2007.

5) Informations par zone géographique

(en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Reste du monde	Total
Exercice 2009						
Chiffre d'affaires hors Groupe	32,437	60,140	9,515	9,808	19,427	131,327
Immobilisations corporelles et incorporelles	6,973	15,218	8,112	17,312	11,489	59,104
Investissements bruts	1,189	2,502	1,739	4,651	3,268	13,349
Exercice 2008						
Chiffre d'affaires hors Groupe	43,616	82,761	14,002	12,482	27,115	179,976
Immobilisations corporelles et incorporelles	7,260	13,485	5,182	15,460	10,096	51,483
Investissements bruts	1,997	2,962	1,255	4,500	2,926	13,640
Exercice 2007						
Chiffre d'affaires hors Groupe	37,949	73,757	12,404	10,401	24,241	158,752
Immobilisations corporelles et incorporelles	6,437	14,554	4,444	11,872	8,810	46,117
Investissements bruts	1,627	2,538	740	3,745	3,072	11,722

6) Charges d'exploitation

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Achats, nets de variation de stocks ^(a)	(71 058)	(111 024)	(87 807)
Charges d'exploration	(698)	(764)	(877)
Autres charges d'exploitation ^(b)	(18 591)	(19 101)	(17 414)
dont (dotations) reprises de provisions non courantes opérationnelles	515	459	781
dont (dotations) reprises de provisions courantes opérationnelles	(43)	(29)	(42)
Charges d'exploitation	(90 347)	(130 889)	(106 098)

(a) Inclut les taxes à la production dans l'Amont, notamment les royalties (voir en particulier les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques du Groupe détaillés dans la note 33 de l'annexe aux comptes consolidés « Informations complémentaires »).

(b) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement (voir en particulier les charges de personnel détaillées dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés « Effectifs du Groupe et charges de personnel »).

7) Autres produits et autres charges

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	200	257	639
Profits de change	-	112	35
Autres	114	-	-
Autres produits	314	369	674
Pertes de change	(32)	-	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	(142)	(162)	(178)
Autres	(426)	(392)	(292)
Autres charges	(600)	(554)	(470)

Autres produits

En 2009, les plus-values sur cession proviennent principalement de la cession de titres Sanofi-Aventis.

En 2008, les plus-values sur cession provenaient principalement de cessions d'actifs dans le secteur Amont ainsi que de la cession de titres Sanofi-Aventis.

En 2007, les plus-values sur cession provenaient principalement des cessions d'actifs dans les secteurs Amont et Aval, ainsi que de la cession de titres Sanofi-Aventis.

Autres charges

En 2009, la rubrique « Autres » est principalement constituée de 190 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Aval et Chimie.

En 2008, la rubrique « Autres » était principalement constituée de :

- 107 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Amont, Aval et Chimie ;
- 48 millions d'euros de dotation aux provisions relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements ».

En 2007, la rubrique « Autres » était principalement constituée de :

- 51 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Aval et Chimie ;
- 100 millions d'euros de dotation aux provisions relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements ».

8) Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Revenus des participations	210	238	218
Frais financiers immobilisés	117	271	322
Autres	316	219	103
Autres produits financiers	643	728	643
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(283)	(229)	(189)
Autres	(62)	(96)	(85)
Autres charges financières	(345)	(325)	(274)

9) Impôts sur les sociétés

Depuis 1966, le Groupe est imposé selon le régime du bénéfice consolidé, accordé par agrément triennal du ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. L'agrément du Groupe au régime du bénéfice consolidé couvre la période 2008-2010.

Aucun impôt différé n'est reconnu au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des investissements considérés comme permanents dans des filiales à l'étranger. Les résultats non distribués des filiales

étrangères ainsi réinvestis indéfiniment s'élèvent à 22 292 millions d'euros au 31 décembre 2009. L'effet fiscal latent relatif à ces résultats réinvestis ne peut être déterminé de manière fiable.

Par ailleurs, aucun impôt différé n'est reconnu au titre des réserves consolidées des filiales françaises du Groupe, dont le montant est d'environ 17 968 millions d'euros, dans la mesure où la distribution de ces réserves serait exonérée d'impôt pour les filiales dans lesquelles le Groupe détient plus de 95% du capital.

La charge d'impôts sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Impôts courants	(7 213)	(14 117)	(12 141)
Impôts différés	(538)	(29)	(1 434)
Charge d'impôt	(7 751)	(14 146)	(13 575)

L'analyse par source du passif net d'impôt différé s'établit comme suit, avant compensation des actifs et passifs par entité fiscale :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Déficits et crédits d'impôts reportables	1 114	1 031	560
Pensions, retraites et obligations similaires	517	519	760
Autres provisions non déductibles temporairement	2 184	2 075	2 341
Impôts différés actifs	3 815	3 625	3 661
Dépréciation des impôts différés actifs	(484)	(475)	(449)
Impôts différés actifs nets	3 331	3 150	3 212
Amortissement fiscal accéléré	(9 791)	(8 836)	(9 254)
Autres déductions fiscales temporaires	(1 179)	(1 171)	(1 209)
Impôts différés passifs	(10 970)	(10 007)	(10 463)
Passif net d'impôt différé	(7 639)	(6 857)	(7 251)

Après compensation des actifs et passifs par entité fiscale, les impôts différés sont présentés de la manière suivante au bilan :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Impôts différés actifs, non courants (note 14)	1 164	1 010	797
Impôts différés actifs, courants (note 16)	214	206	112
Impôts différés passifs, non courants	(8 948)	(7 973)	(7 933)
Impôts différés passifs, courants	(69)	(100)	(227)
Montant net	(7 639)	(6 857)	(7 251)

La variation au bilan de la position nette d'impôts différés est analysée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Solde à l'ouverture	(6 857)	(7 251)	(6 369)
Impôts différés reconnus en résultat	(538)	(29)	(1 434)
Impôts différés reconnus en capitaux propres ^(a)	(38)	30	(6)
Variations de périmètre	(1)	(1)	158
Effets de change	(205)	394	400
Solde à la clôture	(7 639)	(6 857)	(7 251)

(a) Ce montant est constitué principalement des impôts courants et différés affectés aux transactions sur les réévaluations des titres cotés classés en actifs financiers disponibles à la vente et des impôts différés relatifs à la couverture de flux futurs (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 629	10 953	13 535
Impôts sur les sociétés	7 751	14 146	13 575
Résultat avant impôt	16 380	25 099	27 110
Taux d'imposition français	34,43%	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(5 640)	(8 642)	(9 334)
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	(3 214)	(6 326)	(5 118)
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	565	593	611
Différences permanentes	597	315	122
Ajustements d'impôt courant sur exercices antérieurs	(47)	12	75
Ajustements d'impôt différé afférents aux variations des taux d'impôt	(1)	(31)	(16)
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	(6)	(63)	80
Autres	(5)	(4)	5
Charge d'impôt dans le compte de résultat	(7 751)	(14 146)	(13 575)

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (33,33%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2009 qui portent le taux global d'imposition des bénéficiaires à 34,43% (identique aux exercices 2008 et 2007).

Les différences permanentes sont principalement dues aux dépréciations d'écarts d'acquisition, aux dividendes des sociétés non consolidées ainsi qu'à l'impact des modalités de fiscalisation propres à certaines activités et au régime du bénéfice consolidé.

Échéancier des crédits d'impôt

Le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009		2008		2007	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
2008	-	-	-	-	290	141
2009	-	-	233	115	222	109
2010	258	126	167	79	129	59
2011	170	83	93	42	33	13
2012 ^(a)	121	52	61	19	68	22
2013 ^(b)	133	43	1 765	587	-	-
2014 et suivants	1 804	599	-	-	-	-
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	661	211	560	189	641	216
Total	3 147	1 114	2 879	1 031	1 383	560

(a) Défis et crédits d'impôts reportables en 2012 et années suivantes pour l'exercice 2007.

(b) Défis et crédits d'impôts reportables en 2013 et années suivantes pour l'exercice 2008.

10) Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Écarts d'acquisition	1 776	(614)	1 162
Droits miniers prouvés et non prouvés	8 204	(2 421)	5 783
Autres immobilisations incorporelles	2 712	(2 143)	569
Total immobilisations incorporelles	12 692	(5 178)	7 514

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Écarts d'acquisition	1 690	(616)	1 074
Droits miniers prouvés et non prouvés	6 010	(2 268)	3 742
Autres immobilisations incorporelles	2 519	(1 994)	525
Total immobilisations incorporelles	10 219	(4 878)	5 341

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Écarts d'acquisition	1 684	(617)	1 067
Droits miniers prouvés et non prouvés	5 327	(2 310)	3 017
Autres immobilisations incorporelles	2 452	(1 886)	566
Total immobilisations incorporelles	9 463	(4 813)	4 650

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Immobilisations incorporelles nettes			Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Effets de change	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
	au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions				
2009	5 341	629	(64)	(345)	2	1 951	7 514
2008	4 650	404	(3)	(259)	(93)	642	5 341
2007	4 705	472	(160)	(274)	(208)	115	4 650

En 2009, la colonne « Autres » comprend principalement les droits miniers de Chesapeake dans le *Barnett Shale* pour 1 449 millions d'euros (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2008, la colonne « Autres » comprenait principalement les droits miniers de Synenco Energy Inc. pour 221 millions d'euros et de Goal Petroleum BV pour 292 millions d'euros.

Le tableau suivant donne les variations pour l'année 2009 des écarts d'acquisition répartis par secteur :

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition nets				Écarts d'acquisition nets au 31 décembre 2009
	au 1 ^{er} janvier 2009	Augmentations	Dépréciations	Autres	
Amont	78	-	-	-	78
Aval	130	70	-	2	202
Chimie	841	11	-	5	857
Holding	25	-	-	-	25
Total	1 074	81	-	7	1 162

11) Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	71 082	(44 718)	26 364
Sur permis non prouvés	182	(1)	181
Travaux en cours	10 351	(51)	10 300
Sous-total	81 615	(44 770)	36 845
Autres immobilisations			
Terrains	1 458	(435)	1 023
Installations techniques (y compris transport)	22 927	(15 900)	7 027
Constructions	6 142	(3 707)	2 435
Immobilisations en cours	2 774	(155)	2 619
Autres immobilisations	6 506	(4 865)	1 641
Sous-total	39 807	(25 062)	14 745
Total immobilisations corporelles	121 422	(69 832)	51 590
Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	61 727	(39 315)	22 412
Sur permis non prouvés	106	(1)	105
Travaux en cours	9 586	-	9 586
Sous-total	71 419	(39 316)	32 103
Autres immobilisations			
Terrains	1 446	(429)	1 017
Installations techniques (y compris transport)	21 734	(14 857)	6 877
Constructions	5 739	(3 441)	2 298
Immobilisations en cours	2 226	(10)	2 216
Autres immobilisations	6 258	(4 627)	1 631
Sous-total	37 403	(23 364)	14 039
Total immobilisations corporelles	108 822	(62 680)	46 142
Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	60 124	(38 735)	21 389
Sur permis non prouvés	48	(1)	47
Travaux en cours	7 010	-	7 010
Sous-total	67 182	(38 736)	28 446
Autres immobilisations			
Terrains	1 460	(417)	1 043
Installations techniques (y compris transport)	20 575	(14 117)	6 458
Constructions	5 505	(3 430)	2 075
Immobilisations en cours	1 832	(4)	1 828
Autres immobilisations	6 291	(4 674)	1 617
Sous-total	35 663	(22 642)	13 021
Total immobilisations corporelles	102 845	(61 378)	41 467

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Immobilisations corporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Effets de change	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
2009	46 142	11 212	(65)	(6 765)	397	669	51 590
2008	41 467	11 442	(102)	(5 941)	(1 151)	427	46 142
2007	40 576	10 241	(729)	(5 674)	(2 347)	(600)	41 467

En 2009, la colonne « Autres » correspond principalement à l'évolution des immobilisations corporelles liées à la provision pour restitution des sites et aux immobilisations corporelles de Chesapeake dans le *Barnett Shale* pour 113 millions d'euros (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2008, la colonne « Autres » correspondait principalement à l'évolution des immobilisations corporelles liées à la provision pour restitution des sites.

En 2007, la colonne « Cessions » comprenait principalement l'impact de la conversion du projet Sincor et de la cession de la raffinerie de Milford Haven. La colonne « Autres » correspondait notamment à l'impact de la conversion du projet Sincor et à l'évolution des immobilisations corporelles liées à la provision pour restitution des sites.

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent des installations techniques et des constructions en location financement pour les montants suivants :

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	548	(343)	205
Constructions	60	(30)	30
Autres immobilisations	-	-	-
Total	608	(373)	235

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	558	(316)	242
Constructions	35	(28)	7
Autres immobilisations	-	-	-
Total	593	(344)	249

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	503	(265)	238
Constructions	35	(29)	6
Autres immobilisations	-	-	-
Total	538	(294)	244

12) Sociétés mises en équivalence : titres et prêts

Valeur d'équivalence (en millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2009 % de détention	2008	2007	2009 valeur d'équivalence	2008	2007
NLNG	15,00%	15,00%	15,00%	1 136	1 135	1 062
PetroCedeño - EM ^(a)	30,32%	30,32%	30,32%	874	760	534
CEPSA (quote-part Amont)	48,83%	48,83%	48,83%	385	403	246
Angola LNG Ltd. ^(a)	13,60%	13,60%	13,60%	490	326	155
Qatargas	10,00%	10,00%	10,00%	83	251	172
Société du Terminal Méthanier De Fos Cavaou	28,79%	30,30%	30,30%	124	114	92
SCP Limited	10,00%	10,00%	10,00%	89	96	91
Dolphin Energy Ltd (Del) Abu Dhabi	24,50%	24,50%	24,50%	118	85	37
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (Train B)	16,70%	16,70%	16,70%	143	82	86
Moattama Gas Transportation Cy	31,24%	31,24%	31,24%	51	65	53
Ocensa	15,20%	15,20%	15,20%	85	60	57
Gasoducto Gasandes Argentina	56,50%	56,50%	56,50%	46	58	74
Gaz transport & Technigaz ^(a)	30,00%	30,00%	30,00%	26	53	46
Laffan Refinery	10,00%	10,00%	10,00%	60	53	39
Shtokman Development AG ^(b)	25,00%	25,00%	-	162	35	-
Autres	-	-	-	388	315	277
Total Amont				4 260	3 891	3 021
CEPSA (quote-part Aval)	48,83%	48,83%	48,83%	1 927	1 810	1 932
Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals ^(b)	37,50%	37,50%	-	60	75	-
Wepec	22,41%	22,41%	22,41%	-	-	70
Autres	-	-	-	123	73	103
Total Aval				2 110	1 958	2 105
CEPSA (quote-part Chimie)	48,83%	48,83%	48,83%	396	424	524
Qatar Petrochemical Company Ltd.	20,00%	20,00%	20,00%	205	192	150
Autres	-	-	-	51	61	54
Total Chimie				652	677	728
Sanofi-Aventis	7,39%	11,38%	13,06%	4 235	6 137	6 851
Autres	-	-	-	-	-	-
Total Holding				4 235	6 137	6 851
Total titres				11 257	12 663	12 705
Prêts				2 367	2 005	2 575
Total titres et prêts				13 624	14 668	15 280

(a) Société intégrée par mise en équivalence en 2007.

(b) Société intégrée par mise en équivalence en 2008.

Quote-part du profit (perte) (en millions d'euros)	Au 31 décembre			Exercice		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
	% de détention			quote-part du profit (perte)		
NLNG	15,00%	15,00%	15,00%	227	554	477
PetroCedeño - EM ^(a)	30,32%	30,32%	30,32%	166	193	-
CEPSA (quote-part Amont)	48,83%	48,83%	48,83%	23	50	88
Angola LNG Ltd. ^(a)	13,60%	13,60%	13,60%	9	10	7
Qatargas	10,00%	10,00%	10,00%	114	126	74
Société du Terminal Méthanier De Fos Cavaou	28,79%	30,30%	30,30%	-	(5)	(2)
SCP Limited	10,00%	10,00%	10,00%	6	4	1
Dolphin Energy Ltd (Del) Abu Dhabi	24,50%	24,50%	24,50%	94	83	5
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (Train B)	16,70%	16,70%	16,70%	8	(11)	(5)
Moattama Gas Transportation Cy	31,24%	31,24%	31,24%	75	81	67
Ocensa	15,20%	15,20%	15,20%	36	-	-
Gasoducto Gasandes Argentina	56,50%	56,50%	56,50%	(6)	(10)	(22)
Gaz transport & Technigaz ^(a)	30,00%	30,00%	30,00%	20	51	45
Laffan Refinery	10,00%	10,00%	10,00%	(4)	2	-
Shtokman Development AG ^(b)	25,00%	25,00%	-	4	-	-
Autres	-	-	-	87	50	6
Total Amont				859	1 178	741
CEPSA (quote-part Aval)	48,83%	48,83%	48,83%	149	76	253
Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals ^(b)	37,50%	37,50%	-	(12)	-	-
Wepec	22,41%	22,41%	22,41%	-	(110)	14
Autres	-	-	-	81	(13)	(1)
Total Aval				218	(47)	266
CEPSA (quote-part Chimie)	48,83%	48,83%	48,83%	10	10	24
Qatar Petrochemical Company Ltd	20,00%	20,00%	20,00%	74	66	55
Autres	-	-	-	(5)	(1)	1
Total Chimie				79	75	80
Sanofi-Aventis	7,39%	11,38%	13,06%	486	515	688
Autres	-	-	-	-	-	-
Total Holding				486	515	688
Total titres				1 642	1 721	1 775

(a) Société intégrée par mise en équivalence en 2007.

(b) Société intégrée par mise en équivalence en 2008.

La quote-part de la valeur boursière de CEPSA s'élève à 2 845 millions d'euros au 31 décembre 2009 pour une valeur d'équivalence de 2 708 millions d'euros.

La quote-part de la valeur boursière de Sanofi-Aventis s'élève à 5 324 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les principaux agrégats financiers en part Groupe des sociétés comptabilisées par mise en équivalence sont les suivants :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008
Actifs	22 681	23 173
Capitaux propres	11 257	12 663
Passifs	11 424	10 510
Exercice (en millions d'euros)	2009	2008
Produits des ventes	14 434	19 982
Résultat avant impôts	2 168	2 412
Charge d'impôt	(526)	(691)
Résultat net	1 642	1 721

13) Autres titres

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Areva ^(a)	69	58	127
Arkema	15	47	62
Chicago Mercantile Exchange Group ^(b)	1	9	10
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie ^(c)	35	(2)	33
Autres titres cotés	-	-	-
Autres titres cotés^(d)	120	112	232
BBPP	72	-	72
BTC Limited	144	-	144
Autres titres non cotés	714	-	714
Autres titres non cotés^(d)	930	-	930
Total autres titres	1 050	112	1 162

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Areva ^(a)	69	59	128
Arkema	16	15	31
Chicago Mercantile Exchange Group ^(b)	1	5	6
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie ^(c)	36	(5)	31
Autres titres cotés	-	-	-
Autres titres cotés^(d)	122	74	196
BBPP	75	-	75
BTC Limited	161	-	161
Autres titres non cotés	733	-	733
Autres titres non cotés^(d)	969	-	969
Total autres titres	1 091	74	1 165

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Areva ^(a)	69	216	285
Arkema	16	97	113
Nymex Holdings Inc.	1	15	16
Autres titres cotés	-	-	-
Autres titres cotés^(d)	86	328	414
BBPP	71	-	71
BTC Limited	161	-	161
Autres titres non cotés	645	-	645
Autres titres non cotés^(d)	877	-	877
Total autres titres	963	328	1 291

(a) Gain latent calculé sur la base du certificat d'investissement.

(b) Les titres Nymex Holdings Inc. ont été échangés au cours du processus d'acquisition ouvert le 11 juin 2008 et clos le 22 août 2008 par lequel Chicago Mercantile Exchange Group a acquis la totalité des titres Nymex Holdings Inc.

(c) Titres acquis en 2008.

(d) Dont dépréciations de 599 millions d'euros en 2009, 608 millions d'euros en 2008 et 632 millions d'euros en 2007.

Ces titres appartiennent à la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir la note 1M(ii) de l'annexe aux comptes consolidés).

14) Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs, non courants	1 164	-	1 164
Prêts et avances ^(a)	1 871	(587)	1 284
Autres	633	-	633
Total	3 668	(587)	3 081

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs, non courants	1 010	-	1 010
Prêts et avances ^(a)	1 932	(529)	1 403
Autres	631	-	631
Total	3 573	(529)	3 044

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs, non courants	797	-	797
Prêts et avances ^(a)	1 378	(527)	851
Autres	507	-	507
Total	2 682	(527)	2 155

(a) Hors prêts aux sociétés mises en équivalence.

Les variations des dépréciations sur les prêts et avances sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
2009	(529)	(19)	29	(68)	(587)
2008	(527)	(33)	52	(21)	(529)
2007	(488)	(13)	6	(32)	(527)

15) Stocks

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	4 581	-	4 581
Produits raffinés	6 647	(18)	6 629
Produits de la Chimie	1 234	(113)	1 121
Autres stocks	1 822	(286)	1 536
Total	14 284	(417)	13 867

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	2 772	(326)	2 446
Produits raffinés	4 954	(416)	4 538
Produits de la Chimie	1 419	(105)	1 314
Autres stocks	1 591	(268)	1 323
Total	10 736	(1 115)	9 621

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	4 746	-	4 746
Produits raffinés	6 874	(11)	6 863
Produits de la Chimie	1 188	(91)	1 097
Autres stocks	1 368	(223)	1 145
Total	14 176	(325)	13 851

Les variations des dépréciations sur les stocks sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
2009	(1 115)	700	(2)	(417)
2008	(325)	(740)	(50)	(1 115)
2007	(440)	124	(9)	(325)

16) Clients et comptes rattachés, autres créances

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	16 187	(468)	15 719
Créances sur États (impôts et taxes)	2 156	-	2 156
Autres créances d'exploitation	5 214	(69)	5 145
Impôts différés actifs, courants	214	-	214
Charges constatées d'avance	638	-	638
Autres débiteurs	45	-	45
Autres créances	8 267	(69)	8 198
Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	15 747	(460)	15 287
Créances sur États (impôts et taxes)	2 510	-	2 510
Autres créances d'exploitation	6 227	(19)	6 208
Impôts différés actifs, courants	206	-	206
Charges constatées d'avance	650	-	650
Autres débiteurs	68	-	68
Autres créances	9 661	(19)	9 642
Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	19 611	(482)	19 129
Créances sur États (impôts et taxes)	2 735	-	2 735
Autres créances d'exploitation	4 457	(27)	4 430
Impôts différés actifs, courants	112	-	112
Charges constatées d'avance	687	-	687
Autres débiteurs	42	-	42
Autres créances	8 033	(27)	8 006

Les variations des dépréciations des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances » sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
Clients et comptes rattachés				
2009	(460)	(17)	9	(468)
2008	(482)	9	13	(460)
2007	(489)	(25)	32	(482)
Autres créances				
2009	(19)	(14)	(36)	(69)
2008	(27)	7	1	(19)
2007	(39)	(4)	16	(27)

Au 31 décembre 2009, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élève à 3 610 millions d'euros dont 2 116 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 486 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 246 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 762 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

Au 31 décembre 2008, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances d'exploitation » en valeur nette s'élevait à 3 744 millions d'euros, dont 2 420 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 729 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 54 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 541 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

17) Capitaux propres

Nombre d'actions TOTAL

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions de TOTAL S.A. d'une valeur nominale de 2,50 euros au 31 décembre 2009. Les actions peuvent être détenues au porteur ou inscrites au nominatif.

Un droit de vote double est attribué, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

En application des statuts de la Société, aucun actionnaire ne peut exprimer en Assemblée générale, par lui-même et par un mandataire, au titre des droits de vote simple attachés aux actions qu'il détient directement ou indirectement et aux pouvoirs qui lui sont donnés, plus de 10% du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la Société. S'il dispose du droit de vote double, cette limite pourra être dépassée sans cependant excéder 20%.

Ces limitations deviennent caduques dès lors qu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, vient à détenir directement ou indirectement au moins les deux tiers du nombre total des actions de la Société à la suite d'une procédure publique visant la totalité des actions de la Société.

Le nombre d'actions composant le capital autorisé est de 3 381 921 458 au 31 décembre 2009, 3 413 204 025 au 31 décembre 2008 et 4 042 585 605 au 31 décembre 2007.

Au 1^{er} janvier 2007		2 425 767 953
Actions émises en raison de :	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	2 453 832
	Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	315 312
Actions annulées ^(a)		(33 005 000)
Au 1^{er} janvier 2008		2 395 532 097
Actions émises en raison de :	Augmentation de capital réservée aux salariés	4 870 386
	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	1 178 167
	Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	227 424
Actions annulées ^(b)		(30 000 000)
Au 1^{er} janvier 2009		2 371 808 074
Actions émises en raison de :	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	934 780
	Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	480 030
Actions annulées ^(c)		(24 800 000)
Au 31 décembre 2009 ^(d)		2 348 422 884

(a) Sur décision du Conseil d'administration du 10 janvier 2007.

(b) Sur décision du Conseil d'administration du 31 juillet 2008.

(c) Sur décision du Conseil d'administration du 30 juillet 2009.

(d) Dont 115 407 190 actions d'autodétention et d'autocontrôle déduites des capitaux propres consolidés.

Le calcul du nombre moyen pondéré et du nombre moyen pondéré dilué d'actions, utilisés respectivement pour la présentation du résultat net par action et du résultat net dilué par action, est détaillé comme suit :

	2009	2008	2007
Nombre d'actions au 1^{er} janvier	2 371 808 074	2 395 532 097	2 425 767 953
<i>Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)</i>			
Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	221 393	742 588	1 020 190
Exercice d'options d'achat d'actions TOTAL	93 827	2 426 827	4 141 186
Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	393 623	86 162	163 074
Attribution gratuite d'actions TOTAL	1 164 389	1 112 393	1 114 796
Augmentations de capital réservées aux salariés	-	3 246 924	-
Actions TOTAL détenues par TOTAL S.A. ou les sociétés du Groupe et déduites des capitaux propres consolidés	(143 082 095)	(168 290 440)	(176 912 968)
Nombre moyen pondéré d'actions	2 230 599 211	2 234 856 551	2 255 294 231
<i>Effet dilutif</i>			
Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL	1 711 961	6 784 200	13 698 928
Attribution gratuite d'actions TOTAL	4 920 599	4 172 944	4 387 761
Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	60 428	460 935	655 955
Augmentation de capital réservée aux salariés	-	383 912	348 109
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	2 237 292 199	2 246 658 542	2 274 384 984

Augmentation de capital réservée aux salariés

L'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007 avait délégué au Conseil d'administration la compétence d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital social, dans un délai maximum de vingt-six mois, en réservant la souscription aux salariés du Groupe adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, dans la limite de 1,5% du capital social existant au jour de la tenue du Conseil d'administration décidant l'émission, étant précisé que le montant du capital social émis à ce titre s'imputait sur le plafond global d'augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées au titre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007 au Conseil d'administration, en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (4 milliards d'euros en nominal).

Dans le cadre de cette délégation de compétence, le Conseil d'administration du 6 novembre 2007 a décidé de mettre en œuvre une première augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 12 millions d'actions portant jouissance au 1^{er} janvier 2007 au prix de 44,40 euros par action avec une période de souscription ouverte du 10 au 28 mars 2008. 4 870 386 actions ont été souscrites dans le cadre de cette augmentation de capital.

Annulation d'actions

Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007 pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions détenues par la Société dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quatre mois, le Conseil d'administration du 30 juillet 2009 a décidé d'annuler 24 800 000 actions acquises en 2008 au prix moyen de 49,28 euros par action.

Autodétention (actions TOTAL détenues par TOTAL S.A.)

Au 31 décembre 2009, TOTAL S.A. détient 15 075 922 de ses propres actions, soit 0,64% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 6 017 499 actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés et dirigeants du Groupe ;
- 5 799 400 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 3 259 023 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2008, TOTAL S.A. détenait 42 750 827 de ses propres actions, soit 1,80% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 12 627 522 actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 5 323 305 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 24 800 000 actions acquises entre janvier 2008 et octobre 2008 en vue de leur annulation en vertu de l'autorisation donnée par les Assemblées générales des actionnaires du 11 mai 2007 et du 16 mai 2008. Le Conseil d'administration du 30 juillet 2009 a décidé d'annuler ces 24 800 000 actions acquises au prix moyen de 49,28 euros par action.

Ces actions étaient déduites des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2007, TOTAL S.A. détenait 51 089 964 de ses propres actions, soit 2,13% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 16 343 349 actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 4 746 615 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 30 000 000 actions acquises entre février 2007 et décembre 2007 en vue de leur annulation en vertu de l'autorisation donnée par les Assemblées générales des actionnaires du 12 mai 2006 et du 11 mai 2007. Le Conseil d'administration du 31 juillet 2008 a décidé d'annuler ces 30 000 000 actions acquises au prix moyen de 54,69 euros par action.

Ces actions étaient déduites des capitaux propres consolidés.

Autocontrôle (actions TOTAL détenues par des filiales du Groupe)

Au 31 décembre des exercices 2009, 2008 et 2007, TOTAL S.A. détenait indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales, 100 331 268 de ses propres actions, soit 4,27% du capital social au 31 décembre 2009, 4,23% du capital social au 31 décembre 2008 et 4,19% du capital social au 31 décembre 2007, réparties de la façon suivante :

- 2 023 672 actions détenues par une société du Groupe, Total Nucléaire, détenue indirectement à 100% par TOTAL S.A. ;
- 98 307 596 actions détenues par des filiales d'Elf Aquitaine (Financière Valorgest, Sogapar et Fingestval).

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Dividende

TOTAL a procédé à la mise en paiement, le 22 mai 2009, du solde du dividende de 1,14 euro par action au titre de l'exercice 2008 (le détachement du solde du dividende ayant eu lieu le 19 mai 2009). Par ailleurs, TOTAL a procédé à la mise en paiement, le 18 novembre 2009, de l'acompte sur dividende de 1,14 euro par action au titre de l'exercice 2009 (le détachement de l'acompte sur dividende ayant eu lieu le 13 novembre 2009).

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010 de verser un dividende de 2,28 euros par action au titre de l'exercice 2009, soit un solde à distribuer de 1,14 euro par action en tenant compte de l'acompte de 1,14 euro déjà versé.

Primes liées au capital des sociétés françaises

En vertu de la réglementation française, les primes liées au capital correspondent aux primes d'émission d'actions qui peuvent être capitalisées ou utilisées afin de compenser les pertes si la réserve légale a atteint son niveau minimal autorisé. Ces primes peuvent également être distribuées, cette distribution ayant un impact fiscal sauf si les réserves distribuables de la société mère sont distribuées préalablement à ces primes.

Les primes liées au capital de TOTAL S.A. s'élèvent à 27 171 millions d'euros au 31 décembre 2009 (28 284 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 29 598 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Réserves

En application de la réglementation française, 5% du résultat net doit être transféré dans la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital. Cette réserve légale ne peut être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de liquidation. Elle peut en revanche être utilisée pour compenser des pertes.

Si elles étaient intégralement distribuées, les réserves distribuables de la société mère seraient soumises à une taxation d'environ 514 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global présentant des éléments reclassés en résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Écarts de conversion de consolidation	(244)	(722)	(2 703)
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(243)	(722)	(2 703)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	1	-	-
Actifs disponibles à la vente	38	(254)	111
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	38	(254)	111
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
Couverture de flux futurs	128	-	-
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	349	-	-
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	221	-	-
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	234	173	(406)
Autres éléments	(5)	1	(3)
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(5)	1	(3)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
Effet d'impôt	(38)	30	(6)
Total autres éléments du résultat global	113	(772)	(3 007)

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2009			2008			2007		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion de consolidation	(244)		(244)	(722)		(722)	(2 703)		(2 703)
Actifs disponibles à la vente	38	4	42	(254)	30	(224)	111	(6)	105
Couverture de flux futurs	128	(42)	86	-		-	-		-
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	234		234	173		173	(406)		(406)
Autres éléments	(5)		(5)	1		1	(3)		(3)
Total autres éléments du résultat global	151	(38)	113	(802)	30	(772)	(3 001)	(6)	(3 007)

18) Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Provisions pour engagements de retraite	1 236	1 187	1 721
Provisions pour autres engagements sociaux	592	608	611
Provisions pour restructurations (plans de préretraite)	212	216	195
Total	2 040	2 011	2 527

Les principaux régimes de retraite à prestations définies du Groupe sont situés en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Belgique et en Allemagne. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- les prestations sont généralement exprimées en fonction du salaire final et de l'ancienneté ;
- ils font généralement l'objet d'un préfinancement (fonds de pension ou compagnies d'assurance) ;

- ils sont fermés aux nouveaux embauchés, qui bénéficient de régimes de retraite à cotisations définies.

Les engagements de retraite comprennent également des indemnités de fin de carrière et des avantages de préretraite.

Les autres engagements concernent la participation de l'employeur aux frais médicaux de retraités.

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des plans à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés						
- Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	7 405	8 129	8 742	544	583	648
- Droits accumulés durant l'année	134	143	160	10	14	12
- Coût financier	428	416	396	30	24	28
- Réduction de droits futurs	(5)	(3)	(9)	(1)	-	-
- Liquidation d'engagements	(3)	(5)	(20)	-	(4)	-
- Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	-
- Cotisations employés	10	12	10	-	-	-
- Prestations payées	(484)	(463)	(448)	(33)	(37)	(40)
- Modifications de régimes	118	12	(70)	(2)	(12)	(2)
- (Gains) Pertes actuariels	446	(248)	(384)	-	(27)	(38)
- Écarts de conversion et autres	120	(588)	(248)	(1)	3	(25)
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	8 169	7 405	8 129	547	544	583
Variation de la valeur actuelle des placements						
- Valeur actuelle des placements au début de la période	(5 764)	(6 604)	(6 401)	-	-	-
- Revenus financiers attendus des placements	(343)	(402)	(387)	-	-	-
- (Gains) Pertes actuariels	(317)	1 099	140	-	-	-
- Liquidation d'engagements	2	2	8	-	-	-
- Cotisations employés	(10)	(12)	(10)	-	-	-
- Cotisations employeurs ^(a)	(126)	(855)	(556)	-	-	-
- Prestations payées	396	375	349	-	-	-
- Écarts de conversion et autres	(124)	633	253	-	-	-
Valeur actuelle des placements à la fin de la période	(6 286)	(5 764)	(6 604)	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	1 883	1 641	1 525	547	544	583
- Coût des services passés non reconnus	(153)	(48)	(49)	15	21	18
- Gains (Pertes) actuariels non reconnus	(1 045)	(953)	(160)	30	43	10
- Effet du plafond d'actif	9	5	5	-	-	-
(Actif) Passif net comptabilisé	694	645	1 321	592	608	611
- Provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux	1 236	1 187	1 721	592	608	611
- Autres actifs non courants	(542)	(542)	(400)	-	-	-

(a) En 2008, le Groupe a procédé à l'externalisation de certains de ses engagements pour un montant de 757 millions d'euros auprès d'organismes d'assurances.

Au 31 décembre 2009, la valeur actuarielle des engagements relatifs à des régimes de retraite et assimilés intégralement ou partiellement financés s'élève à 7 206 millions d'euros et la valeur actuelle des engagements non financés à 1 510 millions d'euros (contre respectivement 6 515 millions d'euros et 1 434 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 7 175 millions d'euros et 1 537 millions d'euros au 31 décembre 2007).

La valeur des gains (pertes) actuariels d'expérience relatifs à la valeur actuarielle des droits accumulés et la valeur actuelle des placements est la suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Gains (Pertes) d'expérience relatifs à la valeur actuarielle des droits accumulés	108	(12)	(80)
Gains (Pertes) d'expérience relatifs à la valeur actuelle des placements	317	(1 099)	(140)

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007	2006	2005
Engagements de retraite					
Valeur actuarielle des droits accumulés	8 169	7 405	8 129	8 742	9 647
Valeur actuelle des placements	(6 286)	(5 764)	(6 604)	(6 401)	(6 274)
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	1 883	1 641	1 525	2 341	3 373
Autres engagements sociaux					
Valeur actuarielle des droits accumulés	547	544	583	648	774
Valeur actuelle des placements	-	-	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	547	544	583	648	774

Les cotisations qui seront versées en 2010 par le Groupe, au titre des régimes préfinancés, sont estimées à 152 millions d'euros.

Estimation des paiements futurs (en millions d'euros)	Engagements de retraite	Autres engagements sociaux
2010	489	35
2011	468	36
2012	481	36
2013	472	36
2014	474	37
2015-2019	2 508	195

Composition du portefeuille des placements Au 31 décembre	Engagements de retraite		
	2009	2008	2007
Actions	31%	25%	36%
Obligations	62%	56%	56%
Monétaire	3%	16%	4%
Immobilier	4%	3%	4%

Les hypothèses du Groupe sur les taux de rendement attendus des actifs sont établies par classe d'actifs et par pays à partir des taux de rendement obligataires et des primes de risque.

Le taux d'actualisation retenu correspond au taux des obligations privées de grande qualité, d'après une analyse comparative par pays des différentes sources de marché à la date de clôture.

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements Au 31 décembre	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Taux d'actualisation (moyenne pondérée tous pays)	5,41%	5,93%	5,50%	5,60%	6,00%	5,50%
<i>dont zone Euro</i>	5,12%	5,72%	5,15%	5,18%	5,74%	5,14%
<i>dont États-Unis</i>	6,00%	6,23%	6,00%	5,99%	6,21%	5,98%
<i>dont Royaume-Uni</i>	5,50%	6,00%	5,75%	-	6,00%	5,75%
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,50%	4,56%	4,29%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	4,91%	4,88%	5,16%
- Taux ultime	-	-	-	3,79%	3,64%	3,64%

Hypothèses utilisées pour déterminer la charge de l'exercice Exercice	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Taux d'actualisation (moyenne pondérée tous pays)	5,93%	5,50%	4,69%	6,00%	5,50%	4,89%
<i>dont zone Euro</i>	5,72%	5,15%	4,23%	5,74%	5,14%	4,30%
<i>dont États-Unis</i>	6,23%	6,00%	5,50%	6,21%	5,98%	5,49%
<i>dont Royaume-Uni</i>	6,00%	5,75%	5,00%	6,00%	5,75%	5,00%
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,56%	4,29%	4,14%	-	-	-
Rendement attendu des placements	6,14%	6,60%	6,26%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	4,88%	5,16%	5,57%
- Taux ultime	-	-	-	3,64%	3,64%	3,65%

Une variation de plus ou moins 0,5% des taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - aurait approximativement les effets suivants sur :

(en millions d'euros)	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2009	(452)	500
La charge de l'exercice 2010	(21)	29

Une variation de plus ou moins 0,5% du taux de rendement attendu des placements - toutes choses étant égales par ailleurs - aurait un impact de 29 millions d'euros à la hausse ou à la baisse sur la charge de l'exercice 2010.

La charge des exercices 2009, 2008 et 2007 s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Droits accumulés durant l'année	134	143	160	10	14	12
Coût financier	428	416	396	30	24	28
Revenus financiers attendus des placements	(343)	(402)	(387)	-	-	-
Amortissement du coût des services passés	13	34	31	(7)	(10)	(5)
Amortissement des (gains) pertes actuariels	50	22	17	(6)	(2)	(1)
Effet du plafond d'actif	4	1	-	-	-	-
Réduction de droits futurs	(4)	(3)	(8)	(1)	-	-
Liquidation d'engagements	(1)	(2)	(12)	-	(3)	(1)
Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	-
Charge (Produit) net de l'ensemble consolidé	281	209	197	26	23	33

La variation de plus ou moins 1% des taux de progression des dépenses de santé aurait approximativement les effets suivants sur :

(en millions d'euros)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2009	60	(47)
La charge de l'exercice 2009	7	(3)

19) Provisions et autres passifs non courants

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Provisions pour litiges	423	546	601
Provisions pour protection de l'environnement	623	558	552
Provisions pour restitution des sites	5 469	4 500	4 206
Autres provisions non courantes	1 331	1 804	1 188
Autres passifs non courants	1 535	450	296
Total	9 381	7 858	6 843

En 2009, les provisions pour litiges comprennent notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élève, au 31 décembre 2009, à 43 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2009, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2009, à 40 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Aval et Chimie qui s'élèvent, au 31 décembre 2009, à 130 millions d'euros ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield qui s'élève, au 31 décembre 2009, à 295 millions d'euros.

En 2009, les autres passifs non courants comprennent notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations. Cette rubrique inclut notamment une dette de 818 millions d'euros au titre de l'acquisition Chesapeake (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2008, les provisions pour litiges comprenaient notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élevait, au 31 décembre 2008, à 85 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2008, les autres provisions non courantes comprenaient notamment la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2008, à 256 millions d'euros.

En 2007, les provisions pour litiges comprenaient notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élevait, au 31 décembre 2007, à 138 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2007, les autres provisions non courantes comprenaient notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2007, à 134 millions d'euros ;
- des provisions liées aux cessations d'activité dans la Chimie qui s'élevaient, au 31 décembre 2007, à 49 millions d'euros.

Variations des provisions et autres passifs non courants

Les variations des provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2009	7 858	1 254	(1 413)	202	1 480	9 381
2008	6 843	1 424	(864)	(460)	915	7 858
2007	6 467	747	(927)	(303)	859	6 843

Dotations

En 2009, les dotations de l'exercice (1 254 millions d'euros) correspondent notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 283 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 147 millions d'euros dans les secteurs Aval et Chimie ;
- des provisions au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield pour 223 millions d'euros ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 121 millions d'euros.

En 2008, les dotations de l'exercice (1 424 millions d'euros) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 229 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF pour 140 millions d'euros ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 89 millions d'euros ;
- des provisions pour litiges de 48 millions d'euros relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements » ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 27 millions d'euros.

En 2007, les dotations de l'exercice (747 millions d'euros) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 189 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour litiges de 100 millions d'euros relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements » ;
- des provisions pour protection de l'environnement dans le secteur Chimie pour 23 millions d'euros ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 15 millions d'euros.

Reprises

En 2009, les reprises de l'exercice (1 413 millions d'euros) sont principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 191 millions d'euros ;
- les provisions pour enquêtes sur la concurrence pour 52 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 86 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 216 millions d'euros ;

- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 375 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 28 millions d'euros.

En 2008, les reprises de l'exercice (864 millions d'euros) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 280 millions d'euros ;
- les provisions pour enquêtes sur la concurrence pour 163 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 96 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 18 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 10 millions d'euros.

En 2007, les reprises de l'exercice (927 millions d'euros) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 209 millions d'euros ;
- la protection de l'environnement dans le secteur Chimie pour 52 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF pour 42 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 37 millions d'euros.

Provisions pour restitution des sites

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Nouvelles obligations de restitution des sites							Autres	Au 31 décembre
	Au 1 ^{er} janvier	Effet de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprises de provision	Effets de change				
2009	4 500	283	447	179	(191)	232	19	5 469	
2008	4 206	229	563	188	(280)	(414)	8	4 500	
2007	3 893	189	203	371	(209)	(206)	(35)	4 206	

20) Dettes financières et instruments financiers associés

A) *Dettes financières non courantes et instruments financiers associés*

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)

(Actif) / Passif	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	312	19 125	19 437
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	241	241
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(1 025)	(1 025)
Dettes financières non courantes après couverture	312	18 100	18 412
Emprunts obligataires après couverture	-	17 584	17 584
Autres emprunts à taux variable après swaps	60	379	439
Autres emprunts à taux fixe	50	79	129
Dettes financières des contrats de location financement	202	58	260
Dettes financières non courantes après couverture	312	18 100	18 412

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1Miii « Instruments financiers de gestion du financement à long terme », 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)

(Actif) / Passif	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	895	15 296	16 191
dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)	-	440	440
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(892)	(892)
Dettes financières non courantes après couverture	895	14 404	15 299
Emprunts obligataires après couverture	-	13 667	13 667
Autres emprunts à taux variable après swaps	553	665	1 218
Autres emprunts à taux fixe	140	6	146
Dettes financières des contrats de location financement	202	66	268
Dettes financières non courantes après couverture	895	14 404	15 299

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1Miii « Instruments financiers de gestion du financement à long terme », 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)

(Actif) / Passif	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	772	14 104	14 876
dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)	-	369	369
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(460)	(460)
Dettes financières non courantes après couverture	772	13 644	14 416
Emprunts obligataires après couverture	-	11 650	11 650
Autres emprunts à taux variable après swaps	453	1 781	2 234
Autres emprunts à taux fixe	2	213	215
Dettes financières des contrats de location financement	317	-	317
Dettes financières non courantes après couverture	772	13 644	14 416

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1Miii « Instruments financiers de gestion du financement à long terme », 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La juste valeur des emprunts obligataires, au 31 décembre 2009, après prise en compte des swaps de change et de taux adossés, se décompose comme suit :

	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2009	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2008	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2007	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
<i>(en millions d'euros)</i>							
Société mère							
Emprunt obligataire	1996	-	-	324	FRF	2008	6,750%
Emprunt obligataire	1997	-	124	118	FRF	2009	6,200%
Emprunt obligataire	1998	-	-	26	FRF	2008	Pibor 3 mois + 0,380%
Emprunt obligataire	1998	-	119	113	FRF	2009	5,125%
Emprunt obligataire	1998	116	121	114	FRF	2013	5,000%
Emprunt obligataire	2000	61	63	60	EUR	2010	5,650%
Part à moins d'un an		(61)	(243)	(349)			
Total Société mère		116	184	406			
Elf Aquitaine SA							
Emprunt obligataire	1999	-	1 003	998	EUR	2009	4,500%
Part à moins d'un an		-	(1 003)	-			
Total Elf Aquitaine SA		-	-	998			

	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2009	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2008	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2007	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
<i>(en millions d'euros)</i>							
TOTAL CAPITAL^(a)							
Emprunt obligataire	2002	14	14	14	USD	2012	5,890%
Emprunt obligataire	2003	-	-	39	AUD	2008	5,000%
Emprunt obligataire	2003	-	-	41	AUD	2008	5,000%
Emprunt obligataire	2003	-	-	44	CAD	2008	4,250%
Emprunt obligataire	2003	-	-	148	CHF	2008	2,010%
Emprunt obligataire	2003	-	-	98	CHF	2008	2,010%
Emprunt obligataire	2003	-	-	360	EUR	2008	3,500%
Emprunt obligataire	2003	-	-	72	EUR	2008	3,500%
Emprunt obligataire	2003	-	-	113	EUR	2008	3,500%
Emprunt obligataire	2003	-	-	170	USD	2008	3,250%
Emprunt obligataire	2003	-	52	49	AUD	2009	6,250%
Emprunt obligataire	2003	-	154	145	CHF	2009	2,385%
Emprunt obligataire	2003	160	166	157	CHF	2010	2,385%
Emprunt obligataire	2003	21	22	20	USD	2013	4,500%
Emprunt obligataire	2003-2004	-	395	373	USD	2009	3,500%
Emprunt obligataire	2004	-	-	34	USD	2008	3,250%
Emprunt obligataire	2004	-	-	34	USD	2008	3,250%
Emprunt obligataire	2004	-	-	68	USD	2008	3,250%
Emprunt obligataire	2004	-	57	54	AUD	2009	6,000%
Emprunt obligataire	2004	-	28	26	AUD	2009	6,000%
Emprunt obligataire	2004	53	55	52	CAD	2010	4,000%
Emprunt obligataire	2004	113	117	110	CHF	2010	2,385%
Emprunt obligataire	2004	438	454	429	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2004	322	334	316	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	128	132	125	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	185	191	181	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	53	55	52	AUD	2011	5,750%
Emprunt obligataire	2004	107	111	105	CAD	2011	4,875%
Emprunt obligataire	2004	203	216	204	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2004	69	72	68	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2004	116	120	114	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2004	47	49	46	NZD	2014	6,750%
Emprunt obligataire	2005	-	36	34	USD	2009	3,500%
Emprunt obligataire	2005	53	55	52	AUD	2011	5,750%
Emprunt obligataire	2005	56	58	55	CAD	2011	4,000%
Emprunt obligataire	2005	112	116	109	CHF	2011	1,625%
Emprunt obligataire	2005	226	226	226	CHF	2011	1,625%
Emprunt obligataire	2005	144	144	136	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2005	63	63	63	AUD	2012	5,750%
Emprunt obligataire	2005	180	187	177	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005	65	65	65	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005	97	98	97	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2005	363	376	356	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2005	292	287	286	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2005	57	57	57	NZD	2012	6,500%
Emprunt Obligataire	2006	75	75	75	GBP	2010	4,875%
Emprunt Obligataire	2006	50	50	50	EUR	2010	3,750%
Emprunt Obligataire	2006	50	50	50	EUR	2010	3,750%
Emprunt Obligataire	2006	100	102	100	EUR	2010	3,750%
Emprunt Obligataire	2006	42	42	42	EUR	2011	EURIBOR 3 mois +0,040%
Emprunt Obligataire	2006	300	300	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2006	150	150	150	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2006	300	300	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2006	120	120	120	USD	2011	5,000%
Emprunt Obligataire	2006	300	300	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2006	472	473	474	USD	2011	5,000%
Emprunt Obligataire	2006	62	62	62	AUD	2012	5,625%
Emprunt Obligataire	2006	72	72	72	CAD	2012	4,125%
Emprunt Obligataire	2006	100	100	100	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2006	74	74	74	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2006	100	100	100	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2006	125	125	126	CHF	2013	2,510%
Emprunt Obligataire	2006	127	127	127	CHF	2014	2,635%
Emprunt Obligataire	2006	130	130	130	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	65	65	65	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	64	64	64	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	63	64	64	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	129	129	129	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2007	60	60	60	CHF	2010	2,385%
Emprunt Obligataire	2007	74	74	74	GBP	2010	4,875%
Emprunt Obligataire	2007	77	77	77	USD	2011	5,000%

	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2009	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2008	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2007	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
<i>(en millions d'euros)</i>							
TOTAL CAPITAL (suite)							
Emprunt Obligataire	2007	370	370	371	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2007	222	222	222	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2007	61	61	61	AUD	2012	6,500%
Emprunt Obligataire	2007	72	72	72	CAD	2012	4,125%
Emprunt Obligataire	2007	71	71	71	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2007	300	300	301	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2007	73	74	73	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007	306	306	305	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007	72	73	74	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007	248	248	248	CHF	2014	2,635%
Emprunt Obligataire	2007	31	31	31	JPY	2014	1,505%
Emprunt Obligataire	2007	61	61	61	CHF	2014	2,635%
Emprunt Obligataire	2007	49	49	49	JPY	2014	1,723%
Emprunt Obligataire	2007	121	121	122	CHF	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2007	300	300	302	EUR	2017	4,700%
Emprunt Obligataire	2007	76	76	76	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2007	60	60	60	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	63	63	-	GBP	2010	4,875%
Emprunt Obligataire	2008	66	66	-	GBP	2010	4,875%
Emprunt Obligataire	2008	92	92	-	AUD	2011	7,500%
Emprunt Obligataire	2008	100	100	-	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2008	150	151	-	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2008	50	50	-	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2008	50	50	-	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2008	60	60	-	JPY	2011	EURIBOR 6 mois + 0,018%
Emprunt Obligataire	2008	102	102	-	USD	2011	3,750%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	-	CHF	2012	2,135%
Emprunt Obligataire	2008	124	124	-	CHF	2012	3,635%
Emprunt Obligataire	2008	46	46	-	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008	92	92	-	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008	64	64	-	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008	50	50	-	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2008	63	63	-	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2008	63	63	-	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2008	63	64	-	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	-	NOK	2012	6,000%
Emprunt Obligataire	2008	69	69	-	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2008	60	60	-	AUD	2013	7,500%
Emprunt Obligataire	2008	61	61	-	AUD	2013	7,500%
Emprunt Obligataire	2008	127	128	-	CHF	2013	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	62	63	-	CHF	2013	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	200	200	-	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2008	100	100	-	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2008	1 000	1 002	-	EUR	2013	4,750%
Emprunt Obligataire	2008	63	63	-	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2008	149	149	-	JPY	2013	EURIBOR 6 mois + 0,008%
Emprunt Obligataire	2008	191	194	-	USD	2013	4,000%
Emprunt Obligataire	2008	61	61	-	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	-	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	61	62	-	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	-	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2009	56	-	-	AUD	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2009	54	-	-	AUD	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2009	236	-	-	CHF	2013	2,500%
Emprunt Obligataire	2009	77	-	-	USD	2013	4,000%
Emprunt Obligataire	2009	131	-	-	CHF	2014	2,625%
Emprunt Obligataire	2009	998	-	-	EUR	2014	3,500%
Emprunt Obligataire	2009	150	-	-	EUR	2014	3,500%
Emprunt Obligataire	2009	40	-	-	HKD	2014	3,240%
Emprunt Obligataire	2009	96	-	-	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2009	550	-	-	EUR	2015	3,625%
Emprunt Obligataire	2009	684	-	-	USD	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2009	208	-	-	USD	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2009	99	-	-	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2009	115	-	-	GBP	2017	4,250%
Emprunt Obligataire	2009	225	-	-	GBP	2017	4,250%

	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2009	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2008	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2007	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
<i>(en millions d'euros)</i>							
TOTAL CAPITAL (suite)							
Emprunt Obligataire	2009	448	-	-	EUR	2019	4,875%
Emprunt Obligataire	2009	602	-	-	EUR	2019	4,875%
Emprunt Obligataire	2009	69	-	-	HKD	2019	4,180%
Emprunt Obligataire	2009	347	-	-	USD	2021	4,250%
Emprunt Obligataire	2009	806	-	-	EUR	2024	5,125%
Part à moins d'un an		(1 937)	(722)	(1 222)			
Total TOTAL CAPITAL (a)		17 315	13 380	10 136			
Autres filiales consolidées		153	103	110			
Total		17 584	13 667	11 650			

(a) TOTAL CAPITAL est une filiale détenue à 100% indirectement par TOTAL S.A. (à l'exception d'une action détenue par chaque administrateur). Elle est utilisée comme véhicule de financement par le Groupe. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

Répartition par échéance des dettes financières non courantes

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)		Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps		%
2011	3 857	42	(199)		3 658	20%	
2012	3 468	48	(191)		3 277	18%	
2013	3 781	95	(236)		3 545	19%	
2014	2 199	6	(90)		2 109	11%	
2015 et suivantes	6 132	50	(309)		5 823	32%	
Total	19 437	241	(1 025)		18 412	100%	

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)		Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps		%
2010	3 160	170	(168)		2 992	20%	
2011	3 803	24	(145)		3 658	24%	
2012	3 503	115	(179)		3 324	22%	
2013	3 430	127	(198)		3 232	21%	
2014 et suivantes	2 295	4	(202)		2 093	13%	
Total	16 191	440	(892)		15 299	100%	

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)		Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps		%
2009	2 137	6	(114)		2 023	14%	
2010	2 767	16	(207)		2 560	18%	
2011	3 419	123	(65)		3 354	23%	
2012	3 517	90	(30)		3 487	24%	
2013 et suivantes	3 036	134	(44)		2 992	21%	
Total	14 876	369	(460)		14 416	100%	

Répartition par devise et par type de taux

Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux adossés à la dette financière.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	%	2008	%	2007	%
Dollar	3 962	21%	3 990	26%	4 700	33%
Euro	14 110	77%	10 685	70%	8 067	56%
Autres devises	340	2%	624	4%	1 649	11%
Total	18 412	100%	15 299	100%	14 416	100%

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	%	2008	%	2007	%
Taux fixe	2 064	11%	633	4%	893	6%
Taux variable	16 348	89%	14 666	96%	13 523	94%
Total	18 412	100%	15 299	100%	14 416	100%

B) Actifs et passifs financiers courants

Les dettes financières courantes consistent principalement en des tirages sur des programmes de *commercial paper* et de billets de trésorerie ou en des emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
(Actif) / Passif			
Dettes financières courantes	4 761	5 586	2 530
Part à moins d'un an des dettes financières	2 233	2 136	2 083
Dettes financières courantes	6 994	7 722	4 613
Part à court terme des instruments financiers passifs de couverture de la dette	97	12	1
Autres instruments financiers passifs courants	26	146	59
Autres passifs financiers courants (note 28)	123	158	60
Dépôts courants supérieurs à 3 mois	(55)	(1)	(850)
Part à court terme des instruments financiers actifs de couverture de la dette	(197)	(100)	(388)
Autres instruments financiers actifs courants	(59)	(86)	(26)
Actifs financiers courants (note 28)	(311)	(187)	(1 264)
Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets	6 806	7 693	3 409

C) Ratio d'endettement

Pour ses besoins de gestion interne et de communication externe, le Groupe évalue un ratio d'endettement rapportant sa dette financière nette à ses capitaux propres. Les capitaux propres 2009 sont calculés après distribution d'un dividende de 2,28 euros par action, dont un acompte de 1,14 euro par action a été mis en paiement le 19 novembre 2009.

Le ratio dette nette sur capitaux propres est calculé de la manière suivante :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
(Actif) / Passif			
Dettes financières courantes	6 994	7 722	4 613
Autres passifs financiers courants	123	158	60
Actifs financiers courants	(311)	(187)	(1 264)
Dettes financières non courantes	19 437	16 191	14 876
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	(1 025)	(892)	(460)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11 662)	(12 321)	(5 988)
Dette financière nette	13 556	10 671	11 837
Capitaux propres - part du Groupe	52 552	48 992	44 858
Répartition du résultat sur la base des actions existantes à la clôture	(2 546)	(2 540)	(2 397)
Intérêts minoritaires	987	958	842
Capitaux propres retraités	50 993	47 410	43 303
Ratio dette nette sur capitaux propres	26,6%	22,5%	27,3%

21) Autres créditeurs et dettes diverses

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Produits constatés d'avance	223	151	137
Dettes sur États (impôts et taxes divers)	6 024	6 256	7 860
Dettes sociales	955	928	909
Autres dettes d'exploitation	4 706	4 297	3 900
Total	11 908	11 632	12 806

Au 31 décembre 2009, la rubrique « Autres dettes d'exploitation » comprend notamment 744 millions d'euros au titre de l'acquisition Chesapeake (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

22) Contrats de location

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres équipements (voir la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les redevances minimales des contrats de location irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans les tableaux suivants :

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2010	523	42
2011	377	43
2012	299	42
2013	243	41
2014	203	39
2015 et suivantes	894	128
Total des engagements	2 539	335
Moins intérêts financiers		(53)
Valeur nominale des contrats		282
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(22)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		260

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2009	429	47
2010	306	42
2011	243	42
2012	208	42
2013	166	40
2014 et suivantes	675	148
Total des engagements	2 027	361
Moins intérêts financiers		(70)
Valeur nominale des contrats		291
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(23)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		268

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2008	427	50
2009	352	47
2010	291	46
2011	210	46
2012	149	47
2013 et suivantes	492	154
Total des engagements	1 921	390
Moins intérêts financiers		(47)
Valeur nominale des contrats		343
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(26)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		317

Les redevances constatées au titre des contrats de location simple ont été de 613 millions d'euros pour l'exercice 2009 (contre 426 millions d'euros pour l'exercice 2008 et 383 millions d'euros pour l'exercice 2007).

23) Engagements hors bilan et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	18 152	-	12 443	5 709
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	2 111	2 111	-	-
Contrats de location financement (note 22)	282	22	146	114
Obligations de restitution des sites (note 19)	5 469	235	972	4 262
Obligations contractuelles au bilan	26 014	2 368	13 561	10 085
Contrats de location simple (note 22)	2 539	523	1 122	894
Engagements d'achats	49 808	4 542	9 919	35 347
Obligations contractuelles hors bilan	52 347	5 065	11 041	36 241
Total des obligations contractuelles	78 361	7 433	24 602	46 326
Cautions en douane données	1 765	1 617	69	79
Garanties données sur emprunts	2 882	1 383	709	790
Garanties de passif sur cession	36	-	1	35
Garanties de passif courant	203	160	38	5
Garanties clients fournisseurs	2 770	1 917	70	783
Lettres de crédit	1 499	1 485	2	12
Autres engagements opérationnels	765	582	103	80
Total des autres engagements donnés	9 920	7 144	992	1 784
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	330	5	106	219
Autres engagements reçus	5 637	3 187	481	1 969
Total des engagements reçus	5 967	3 192	587	2 188

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	A moins			Plus de 5 ans
	Total	de 1 an	De 1 à 5 ans	
Dettes non courantes après couverture (note 20)	15 031	-	13 064	1 967
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	2 025	2 025	-	-
Contrats de location financement (note 22)	291	23	142	126
Obligations de restitution des sites (note 19)	4 500	154	653	3 693
Obligations contractuelles au bilan	21 847	2 202	13 859	5 786
Contrats de location simple (note 22)	2 027	429	923	675
Engagements d'achats	60 226	4 420	13 127	42 679
Obligations contractuelles hors bilan	62 253	4 849	14 050	43 354
Total des obligations contractuelles	84 100	7 051	27 909	49 140
Cautions en douane données	1 720	1 590	58	72
Garanties données sur emprunts	2 870	1 119	519	1 232
Garanties de passif sur cession	39	3	1	35
Garanties de passif courant	315	119	164	32
Garanties clients fournisseurs	2 866	68	148	2 650
Lettres de crédit	1 080	1 024	17	39
Autres engagements opérationnels	648	246	132	270
Total des autres engagements donnés	9 538	4 169	1 039	4 330
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	321	72	110	139
Autres engagements reçus	4 218	2 440	234	1 544
Total des engagements reçus	4 539	2 512	344	1 683

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	A moins			Plus de 5 ans
	Total	de 1 an	De 1 à 5 ans	
Dettes non courantes après couverture (note 20)	14 099	-	11 251	2 848
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	1 669	1 669	-	-
Contrats de location financement (note 22)	343	26	173	144
Obligations de restitution des sites (note 19)	4 206	189	503	3 514
Obligations contractuelles au bilan	20 317	1 884	11 927	6 506
Contrats de location simple (note 22)	1 921	427	1 002	492
Engagements d'achats	61 794	3 210	15 419	43 165
Obligations contractuelles hors bilan	63 715	3 637	16 421	43 657
Total des obligations contractuelles	84 032	5 521	28 348	50 163
Cautions en douane données	1 796	590	58	1 148
Garanties données sur emprunts	781	9	624	148
Garanties de passif sur cession	40	-	3	37
Garanties de passif courant	97	16	48	33
Garanties clients fournisseurs	1 197	23	6	1 168
Lettres de crédit	1 677	1 677	-	-
Autres engagements opérationnels	1 280	207	151	922
Total des autres engagements donnés	6 868	2 522	890	3 456
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	353	7	69	277
Autres engagements reçus	3 887	2 781	377	729
Total des engagements reçus	4 240	2 788	446	1 006

A. Obligations contractuelles

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans les rubriques « Dettes financières non courantes » et « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » du bilan consolidé. Ce montant inclut la part non courante des *swaps* de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part non courante des contrats de location financement pour 260 millions d'euros.

La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans les rubriques « Dettes financières courantes », « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé. Elle inclut la part à moins d'un an des *swaps* de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part à moins d'un an des contrats de location financement pour 22 millions d'euros.

Les informations relatives aux obligations contractuelles liées aux dettes figurent dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Contrats de location

Les informations relatives aux obligations de location financement et location simple figurent dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites du secteur Amont, principalement des coûts liés au démantèlement des actifs à la fin de leur utilisation. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent dans les notes 1Q et 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Engagements d'achats

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Ces obligations concernent essentiellement les contrats inconditionnels d'achats d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes achetés sont destinés à être revendus rapidement après l'achat), les réservations de capacités de transport dans les oléoducs et gazoducs, les engagements inconditionnels de travaux d'exploration et de développement dans le secteur Amont, et les contrats de projets d'investissement de capital dans le secteur Aval.

B. Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par le Groupe pour le compte d'autres compagnies pétrolières afin de répondre aux exigences des autorités fiscales françaises pour les importations de pétrole et de gaz en France. Ces garanties pourraient être appelées en cas de défaillance des contreparties pétrolières vis-à-vis des autorités fiscales. La probabilité d'un tel défaut est considérée comme négligeable.

Garanties données sur emprunts

Le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Les dates d'échéance sont diverses et les engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations. Ces garanties peuvent être appelées en cas du défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Au 31 décembre 2009, le montant total de ces garanties a pour échéance maximale 2023.

Garanties de passif sur cession

Dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe prend part à des contrats prévoyant des clauses d'indemnités standard pour l'industrie pétrolière ou des clauses d'indemnités spécifiques à des transactions comme les garanties de passif lors des cessions d'actifs. Ces indemnités peuvent être liées à des aspects d'environnement, de fiscalité, d'actionnariat, de propriété intellectuelle, de réglementation gouvernementale, de droit du travail ou à des contrats commerciaux. Le fait générateur de telles indemnités serait soit une rupture des termes du contrat soit une plainte externe. Le Groupe évalue de manière régulière les coûts pouvant être induits par de telles indemnités.

Par ailleurs, les garanties relatives aux enquêtes sur la concurrence émises dans le cadre de l'apport-scission d'Arkema sont décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres garanties données

Filiales non consolidées

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées. Le Groupe serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ces filiales.

Contrats opérationnels

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

24) Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement les sociétés mises en équivalence et les filiales non consolidées) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Bilan			
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	293	244	277
Prêts (sauf prêts aux sociétés mises en équivalence)	438	354	378
<i>Dettes</i>			
Fournisseurs et dettes diverses	386	136	460
Emprunts	42	50	28

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Compte de résultat			
Ventes	2 183	3 082	2 635
Achats	2 958	4 061	3 274
Charges financières	1	-	-
Produits financiers	68	114	29

Rémunération des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues des sociétés françaises et étrangères membres du Groupe, par l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (les membres du Comité directeur et le Trésorier) et par les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Nombre de personnes	27	30	30
Rémunérations directes et indirectes	19,4	20,4	19,9
Charge relative aux paiements en actions (IFRS 2) ^(a)	11,2	16,6	18,4
Charges de retraite ^(b)	10,6	11,9	12,2

(a) Il s'agit de la charge calculée pour les principaux dirigeants et membres salariés du Conseil d'administration au titre des paiements en actions tels que décrits dans la note 25 E) et établis suivant les principes comptables de la norme IFRS 2 « Paiements en actions » décrits dans la note 1 E).

(b) Les avantages dont bénéficient les principaux dirigeants du Groupe et certains membres du Conseil d'administration, salariés et anciens salariés du Groupe, concernent des indemnités versées au moment du départ en retraite et des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance, qui représentent un engagement de 96,6 millions d'euros au 31 décembre 2009 (contre 98,0 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 102,9 millions d'euros au 31 décembre 2007).

25) Paiements en actions

A) Options de souscription d'actions TOTAL

	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2005	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Total	
Date d'Assemblée générale	17-mai-2001	14-mai-2004	14-mai-2004	14-mai-2004	11-mai-2007	11-mai-2007	11-mai-2007		
Date d'attribution ^(a)	16-juil.-2003	20-juil.-2004	19-juil.-2005	18-juil.-2006	17-juil.-2007	9-oct.-2008	15-sept.-2009		
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus ^(b)	33,30	39,85	49,73	-	-	-	-		Prix d'exercice moyen pondéré
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 ^(b)	32,84	39,30	49,04	50,60	60,10	42,90	39,90		
Date d'échéance	16-juil.-2011	20-juil.-2012	19-juil.-2013	18-juil.-2014	17-juil.-2015	9-oct.-2016	15-sept.-2017		
Nombre d'options ^(c)									
Existantes au 1^{er} janvier 2007	10 608 590	13 430 372	6 275 757	5 726 160				36 040 879	40,89
Notifiées	-	-	-	-	5 937 230			5 937 230	60,10
Annulées	(22 138)	(20 093)	(11 524)	(13 180)	(17 125)			(84 060)	44,94
Exercées	(2 218 074)	(213 043)	(20 795)	(1 920)	-			(2 453 832)	33,55
Existantes au 1^{er} janvier 2008	8 368 378	13 197 236	6 243 438	5 711 060	5 920 105			39 440 217	44,23
Notifiées	-	-	-	-	-	4 449 810		4 449 810	42,90
Annulées	(25 184)	(118 140)	(34 032)	(53 304)	(34 660)	(6 000)		(271 320)	44,88
Exercées	(841 846)	(311 919)	(17 702)	(6 700)	-	-		(1 178 167)	34,89
Existantes au 1^{er} janvier 2009	7 501 348	12 767 177	6 191 704	5 651 056	5 885 445	4 443 810		42 440 540	44,35
Notifiées	-	-	-	-	-	-	4 387 620	4 387 620	39,90
Annulées	(8 020)	(18 387)	(6 264)	(5 370)	(13 780)	(2 180)	(10 610)	(64 611)	45,04
Exercées	(681 699)	(253 081)	-	-	-	-	-	(934 780)	34,59
Existantes au 31 décembre 2009	6 811 629	12 495 709	6 185 440	5 645 686	5 871 665	4 441 630	4 377 010	45 828 769	44,12

(a) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution d'options de souscription d'actions, sauf pour l'attribution du 9 octobre 2008 qui a été décidée par le Conseil d'administration du 9 septembre 2008.

(b) Prix d'exercice en euros. Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(c) Les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

Les options sont exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de la date d'attribution et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date. Pour les plans 2007, 2008 et 2009, le délai d'incessibilité de quatre ans n'est pas applicable aux bénéficiaires sous contrat d'une société filiale non française à la date d'attribution, lesquels peuvent céder les actions issues d'exercice d'options à compter d'un délai de deux ans après la date d'attribution.

La condition de présence dispose que la rupture du contrat de travail retirera au bénéficiaire la faculté d'exercice des options.

Pour le plan 2009, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire bénéficiant d'un nombre d'options supérieur à 25 000 options, à l'exception du Directeur Général, le tiers des options au-delà de ce nombre lui sera définitivement attribué sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe (*Return On Equity* ou ROE) tels que publiés par le Groupe et calculés à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2009 et 2010. Le taux d'attribution :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%,
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%,
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé que, pour le Directeur Général, le nombre d'options de souscription définitivement attribuées à celui-ci sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des options de souscriptions attribuées, une condition de performance dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROE du Groupe tels que publiés par le Groupe et calculés à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2009 et 2010. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.
- Pour 50% des options de souscription attribuées, une condition de performance dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des taux de rentabilité des capitaux mis en œuvre du

Groupe (*Return On Average Capital Employed* ou ROACE) tels que publiés par le Groupe et calculés à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2009 et 2010. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 6%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 6% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

Pour les plans 2007 et 2008, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire bénéficiant d'un nombre d'options supérieur à 25 000 options, le tiers des options au-delà de ce nombre lui sera définitivement attribué sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction du ROE du Groupe calculé sur base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice précédant l'année d'attribution définitive. Ce taux d'attribution :

- est nul si le ROE est inférieur ou égal à 10%,
- varie linéairement entre 0% et 80% si le ROE est supérieur à 10% et inférieur à 18%,
- varie linéairement entre 80% et 100% si le ROE est supérieur ou égal à 18% et inférieur à 30%,
- est égal à 100% si le ROE est supérieur ou égal à 30%.

Pour le plan 2007, le taux d'attribution des options, lié à la condition de performance, était de 100%.

B) Options d'achat d'actions TOTAL

	Plan 1999 ^(a)	Plan 2000 ^(b)	Plan 2001 ^(c)	Plan 2002 ^(d)	Total	
Date d'Assemblée générale	21 mai 1997	21 mai 1997	17 mai 2001	17 mai 2001		
Date d'attribution ^(e)	15 juin 1999	11 juillet 2000	10 juillet 2001	9 juillet 2002		
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus ^(f)	28,25	40,68	42,05	39,58		Prix d'exercice moyen pondéré
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 ^(f)	27,86	40,11	41,47	39,03		
Date d'échéance	15 juin 2007	11 juillet 2008	10 juillet 2009	9 juillet 2010		
Nombre d'options ^(g)						
Existantes au 1^{er} janvier 2007	1 370 424	4 928 505	6 861 285	9 280 716	22 440 930	39,33
Notifiées	-	-	-	-	-	-
Annulées	(138 023)	(3 452)	(7 316)	(7 104)	(155 895)	29,28
Exercées	(1 232 401)	(1 782 865)	(1 703 711)	(2 210 429)	(6 929 406)	37,92
Existantes au 1^{er} janvier 2008	-	3 142 188	5 150 258	7 063 183	15 355 629	40,07
Notifiées	-	-	-	-	-	-
Annulées	-	(480 475)	(3 652)	(13 392)	(497 519)	40,09
Exercées	-	(2 661 713)	(455 180)	(598 934)	(3 715 827)	40,10
Existantes au 1^{er} janvier 2009	-	-	4 691 426	6 450 857	11 142 283	40,06
Notifiées	-	-	-	-	-	-
Annulées	-	-	(4 650 446)	(7 920)	(4 658 366)	41,47
Exercées	-	-	(40 980)	(507 676)	(548 656)	39,21
Existantes au 31 décembre 2009	-	-	-	5 935 261	5 935 261	39,03

(a) Les options étaient exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de 5 ans à compter de la date d'attribution et devaient être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 15 juin 2007.

(b) Les options étaient exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de 4 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 5 ans à compter de la date d'attribution et devaient être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 11 juillet 2008.

(c) Les options étaient exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de 3,5 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de la date d'attribution et devaient être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 10 juillet 2009.

(d) Les options sont exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de la date d'attribution et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date.

(e) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution d'options d'achat d'actions.

(f) Prix d'exercice en euros. Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options d'achat d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options d'achat d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(g) Les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

C) Garantie d'échange accordée aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine

Dans le cadre de l'offre publique d'échange sur les actions Elf Aquitaine menée en 1999, le Groupe s'est engagé à garantir aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine, à l'issue de la période visée à l'article 163 bis C du Code général des impôts (CGI) et jusqu'au terme de la période d'exercice des options, une faculté d'échange de leurs actions futures Elf Aquitaine contre des actions TOTAL sur la base de la parité d'échange de l'offre (dix-neuf actions TOTAL pour treize actions Elf Aquitaine).

Afin de prendre en compte l'apport-scission de S.D.A. (Société de Développement Arkema) par Elf Aquitaine, l'apport-scission d'Arkema par TOTAL S.A. et la division par quatre du nominal de l'action TOTAL, le Conseil d'administration de TOTAL S.A. du 14 mars 2006 a décidé, conformément aux stipulations de l'engagement d'échange, d'ajuster la parité en vigueur dans la garantie d'échange mentionnée ci-dessus (voir page 22 du « Prospectus en vue de l'admission des actions Arkema aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext dans le cadre de l'attribution des actions Arkema aux actionnaires de TOTAL S.A. »). Cette parité d'échange a été ajustée le 22 mai 2006 à six actions TOTAL pour une action Elf Aquitaine suite à l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires d'Elf Aquitaine le 10 mai 2006 de l'apport-scission de S.D.A. par Elf Aquitaine, et à l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006 de l'apport-scission d'Arkema par TOTAL S.A. ainsi que de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL.

Au cours de l'année 2009, 75 699 options ont été levées et 80 005 actions Elf Aquitaine ont été échangées à la parité de six actions TOTAL pour une action Elf Aquitaine à la suite de l'ajustement de la parité d'échange le 22 mai 2006.

Au 31 décembre 2009, cette garantie d'échange n'est plus en vigueur, les plans d'options de souscriptions d'actions Elf Aquitaine étant tous échus. En conséquence, il n'existe plus d'actions Elf Aquitaine pouvant bénéficier de cette garantie au 31 décembre 2009.

Plans d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine ^(a)	Plan 1999 n°1	Plan 1999 n°2	Total	Prix d'exercice moyen pondéré ^(b)
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus ^(b)	115,60	171,60		
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 ^(b)	114,76	170,36		
Date d'échéance	30/03/2009	12/09/2009		
Nombre d'options existantes au 1 ^{er} janvier 2009	90 342	6 044	96 386	118,25
Nombre d'actions existantes au 1 ^{er} janvier 2009 visées par la garantie d'échange en actions TOTAL	5 295	-	5 295	
Nombre d'options exercées en 2009	69 655	6 044	75 699	119,20
Nombre d'actions échangées en 2009	73 961	6 044	80 005	
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2009	-	-	-	
Nombre d'actions existantes au 31 décembre 2009 visées par la garantie d'échange en actions TOTAL	-	-	-	
Total des actions, existantes ou à créer, visées par la garantie d'échange en actions TOTAL au 31 décembre 2009	-	-	-	

(a) Ajustements du nombre d'options décidés par le Conseil d'administration d'Elf Aquitaine du 10 mars 2006 en application des dispositions des articles 174-9, 174-12 et 174-13 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 en vigueur lors de la tenue de ce Conseil ainsi que lors de l'Assemblée générale des actionnaires d'Elf Aquitaine le 10 mai 2006, dans le cadre de l'opération d'apport-scission de S.D.A.. Ces ajustements ont été effectués le 22 mai 2006, avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(b) Prix d'exercice en euros. Afin de tenir compte de l'apport-scission de S.D.A., les prix d'exercice des options de souscription d'actions Elf Aquitaine ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,992769 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

D) Attribution gratuite d'actions TOTAL

	Plan 2005 ^(a)	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Total
Date d'Assemblée Générale	17 mai 2005	17 mai 2005	17 mai 2005	16 mai 2008	16 mai 2008	
Date d'attribution ^(b)	19 juillet 2005	18 juillet 2006	17 juillet 2007	9 septembre 2008	15 septembre 2009	
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	20 juillet 2007	19 juillet 2008	18 juillet 2009	10 octobre 2010	16 septembre 2011	
Cession possible à compter du	20 juillet 2009	19 juillet 2010	18 juillet 2011	10 octobre 2012	16 septembre 2013	
Nombre d'actions attribuées gratuitement						
Existantes au 1^{er} janvier 2007	2 267 096	2 272 296				4 539 392
Notifiées	-	-	2 366 365			2 366 365
Annulées	(38 088)	(6 212)	(2 020)			(46 320)
Attribuées définitivement ^(c)	(2 229 008)	(2 128)	(1 288)			(2 232 424)
Existantes au 1^{er} janvier 2008	-	2 263 956	2 363 057			4 627 013
Notifiées	-	-	-	2 791 968		2 791 968
Annulées ^(d)	2 840	(43 822)	(29 504)	(19 220)		(89 706)
Attribuées définitivement ^{(c) (d)}	(2 840)	(2 220 134)	(336)	-		(2 223 310)
Existantes au 1^{er} janvier 2009	-	-	2 333 217	2 772 748		5 105 965
Notifiées				-	2 972 018	2 972 018
Annulées	1 928	2 922	(12 418)	(9 672)	(5 982)	(23 222)
Attribuées définitivement ^{(c) (d)}	(1 928)	(2 922)	(2 320 799)	(600)	-	(2 326 249)
Existantes au 31 décembre 2009				2 762 476	2 966 036	5 728 512

(a) Le nombre d'actions attribuées gratuitement a été multiplié par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006.

(b) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution gratuite d'actions sauf pour l'attribution du 9 octobre 2008 qui a été décidée par le Conseil d'administration du 9 septembre 2008.

(c) Attributions définitives à la suite du décès des bénéficiaires des actions (Plans 2005, 2006 et 2007 pour l'exercice 2007, Plan 2007 pour l'exercice 2008, Plan 2008 pour l'exercice 2009).

(d) Pour les plans 2005 et 2006 : attributions définitives d'actions gratuites dont le droit à attribution avait été indûment annulé.

Les actions attribuées, préalablement rachetées par la Société sur le marché, sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence et d'une condition de performance. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période d'obligation de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

La condition de présence dispose que la rupture du contrat de travail au cours de la période d'acquisition retire au bénéficiaire la faculté de bénéficier de l'attribution gratuite d'actions conditionnelles.

Pour le plan 2009, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, la moitié des actions au-delà de ce nombre sera définitivement attribuée à leur bénéficiaire, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance dispose que le nombre définitif d'actions attribué gratuitement est fonction de la moyenne des ROE du Groupe tels que publiés par le Groupe et calculés à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2009 et 2010. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%,
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%,
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Pour les plans 2007 et 2008, le Conseil d'administration a décidé que, pour chaque bénéficiaire, les actions seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance dispose que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction du ROE du Groupe calculé sur base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice précédant l'année d'attribution définitive. Le taux d'acquisition :

- est nul si le ROE est inférieur ou égal à 10%,
- varie linéairement entre 0% et 80% si le ROE est supérieur à 10% et inférieur à 18%,
- varie linéairement entre 80% et 100% si le ROE est supérieur ou égal à 18% et inférieur à 30%,
- est égal à 100% si le ROE est supérieur ou égal à 30%.

Pour les plans 2005, 2006 et 2007, les taux d'acquisition des actions attribuées, liés aux conditions de performance, étaient de 100 %.

E) Charge liée aux paiements en actions

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2009 s'élève à 106 millions d'euros avant impôt et se décompose de la manière suivante :

- 38 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 68 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL.

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2008 s'élevait à 154 millions d'euros avant impôt et se décompose de la manière suivante :

- 61 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 105 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL ;
- (12) millions d'euros au titre de l'ajustement de la charge comptabilisée en 2007 liée à l'augmentation de capital réservée aux salariés (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2007 s'élevait à 196 millions d'euros avant impôt et se décompose de la manière suivante :

- 65 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 109 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL ;
- 22 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital réservée aux salariés (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

La juste valeur des options attribuées en 2009, 2008 et 2007 a été évaluée selon la méthode Black-Scholes sur la base des hypothèses suivantes :

Exercice	2009	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque (%) ^(a)	2,9	4,3	4,9
Dividendes attendus (%) ^(b)	4,8	8,4	3,9
Volatilité attendue (%) ^(c)	31,0	32,7	25,3
Différé d'exercice (années)	2	2	2
Durée d'exercice des options (années)	8	8	8
Juste valeur des options attribuées (euros par option)	8,4	5,0	13,9

(a) Taux de swap euro zéro coupon à 6 ans.

(b) Les dividendes anticipés sont estimés à partir du prix des instruments dérivés sur actions TOTAL négociés sur le marché.

(c) La volatilité attendue est calculée à partir de la volatilité implicite des options sur actions TOTAL et des options sur indices d'actions négociées sur le marché.

La charge liée aux augmentations de capital réservées aux salariés est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité pendant une période de cinq ans des actions susceptibles d'être souscrites. La méthode de valorisation de l'incessibilité repose sur le coût d'une stratégie en deux étapes, qui consiste à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par un prêt remboursable *in fine*. Au titre de l'exercice 2007, les principales hypothèses retenues pour la valorisation du coût de l'augmentation de capital réservée aux salariés étaient les suivantes :

Exercice	2007
Date du Conseil d'administration ayant décidé l'émission	6 novembre 2007
Prix de souscription (euros)	44,4
Cours à la date du Conseil ayant décidé l'émission (euros)	54,6
Nombre d'actions (en millions) ^(a)	10,6
Taux d'intérêt sans risque (%) ^(b)	4,1
Taux de financement des salariés (%) ^(c)	7,5
Coût de l'incessibilité (en % du cours à la date du Conseil ayant décidé l'émission)	14,9
Montant de la charge (en euros par action)	2,1

(a) La charge a été estimée au 31 décembre 2007 sur la base d'une souscription de l'augmentation de capital réservée aux salariés à hauteur de 10,6 millions d'actions. La souscription a été ouverte du 10 au 28 mars 2008 inclus, donnant lieu à la création en 2008 de 4 870 386 actions TOTAL (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) Le taux d'intérêt sans risque est issu des taux des obligations du Trésor français pour la maturité appropriée.

(c) Le taux de financement des salariés est issu des taux de crédit à la consommation pour une durée de cinq ans.

26) Effectifs du Groupe et charges de personnel

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Charges de personnel			
Salaires et traitements (y compris charges sociales)	6 177	6 014	6 058
Effectifs du Groupe			
France			
• Encadrement	10 906	10 688	10 517
• Autres personnels	25 501	26 413	26 779
Étranger			
• Encadrement	15 243	14 709	14 225
• Autres personnels	44 737	45 149	44 921
Total	96 387	96 959	96 442

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées globalement.

27) Tableau de flux de trésorerie

A) Flux de trésorerie d'exploitation

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation.

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Intérêts payés	(678)	(958)	(1 680)
Intérêts perçus	148	505	1 277
Impôts sur les bénéfices courants décaissés	(6 202)	(10 631)	(9 687)
Dividendes reçus	1 456	1 590	1 109

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Valeurs d'exploitation	(4 217)	4 020	(2 706)
Créances clients et comptes rattachés	(344)	3 222	(2 963)
Autres créances	1 505	(982)	(1 341)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	571	(3 056)	4 508
Autres créditeurs et dettes diverses	(831)	(633)	1 026
Montant net	(3 316)	2 571	(1 476)

B) Flux de trésorerie de financement

La variation de l'endettement financier non courant, présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*, peut être analysée de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Augmentation de l'endettement non courant	6 309	5 513	3 313
Remboursement de l'endettement non courant	(787)	(2 504)	(93)
Montant net	5 522	3 009	3 220

C) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Trésorerie	2 448	1 836	1 930
Equivalents de trésorerie	9 214	10 485	4 058
Total	11 662	12 321	5 988

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés des dépôts à moins de trois mois auprès d'institutions étatiques ou banques de dépôt déterminées avec des critères de sélection stricts.

28) Analyse des actifs et passifs financiers par catégorie d'instruments et par stratégie

Les actifs et passifs financiers compris dans les rubriques de bilan sont les suivants :

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
ACTIF / (PASSIF)	Coût amorti		Juste valeur						
	Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dettes financières ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs	Couverture d'investissement net et autres			
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 367							2 367	2 367
Autres titres		1 162						1 162	1 162
Instruments de couverture des dettes financières non courantes				889	136			1 025	1 025
Autres actifs non courants	1 284							1 284	1 284
Clients et comptes rattachés							15 719	15 719	15 719
Autres créances d'exploitation			1 029				4 116	5 145	5 145
Actifs financiers courants	55		53	197	-		6	311	311
Trésorerie et équivalents de trésorerie							11 662	11 662	11 662
Total actifs financiers	3 706	1 162	1 082	-	1 086	136	6	31 497	38 675
Total actifs non financiers								89 078	
Total actifs								127 753	
Dettes financières non courantes	(389)			(18 807)	(241)			(19 437)	(19 437)
Fournisseurs et comptes rattachés							(15 383)	(15 383)	(15 383)
Autres dettes d'exploitation			(923)				(3 783)	(4 706)	(4 706)
Dettes financières courantes	(4 849)			(2 145)				(6 994)	(6 994)
Autres passifs financiers courants			(25)		(97)		(1)	(123)	(123)
Total passifs financiers	(5 238)		(948)	(20 952)	(338)		(1)	(19 166)	(46 643)
Total passifs non financiers								(81 110)	
Total passifs								(127 753)	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	ACTIF / (PASSIF)	Coût amorti	Juste valeur						
	Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs	Couverture d'investissement net et autres			
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 005							2 005	2 005
Autres titres		1 165						1 165	1 165
Instruments de couverture des dettes financières non courantes				892	-			892	892
Autres actifs non courants	1 403							1 403	1 403
Clients et comptes rattachés							15 287	15 287	15 287
Autres créances d'exploitation			1 664				4 544	6 208	6 208
Actifs financiers courants	1		86	100	-	-		187	187
Trésorerie et équivalents de trésorerie							12 321	12 321	12 321
Total actifs financiers	3 409	1 165	1 750	-	992	-	-	32 152	39 468
Total actifs non financiers								78 842	
Total actifs								118 310	
Dettes financières non courantes	(414)		(15 337)	(440)	-			(16 191)	(16 191)
Fournisseurs et comptes rattachés							(14 815)	(14 815)	(14 815)
Autres dettes d'exploitation		(1 033)					(3 264)	(4 297)	(4 297)
Dettes financières courantes	(5 721)		(2 001)					(7 722)	(7 722)
Autres passifs financiers courants		(146)		(12)				(158)	(158)
Total passifs financiers	(6 135)	(1 179)	(17 338)	(452)	-	-	-	(18 079)	(43 183)
Total passifs non financiers								(75 127)	
Total passifs								(118 310)	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	ACTIF / (PASSIF)	Coût amorti	Juste valeur						
	Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs	Couverture d'investissement net et autres			
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 575							2 575	2 575
Autres titres		1 291						1 291	1 291
Instruments de couverture des dettes financières non courantes				460	-			460	460
Autres actifs non courants	851							851	851
Clients et comptes rattachés			464				18 665	19 129	19 129
Autres créances d'exploitation			519				3 911	4 430	4 430
Actifs financiers courants	850		12	388	-	14		1 264	1 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie							5 988	5 988	5 988
Total actifs financiers	4 276	1 291	995	-	848	14	-	28 564	35 988
Total actifs non financiers								77 553	
Total actifs								113 541	
Dettes financières non courantes	(532)		(13 975)	(369)	-			(14 876)	(14 876)
Fournisseurs et comptes rattachés		(243)					(17 940)	(18 183)	(18 183)
Autres dettes d'exploitation		(490)					(3 410)	(3 900)	(3 900)
Dettes financières courantes	(2 655)		(1 958)	(1)				(4 613)	(4 613)
Autres passifs financiers courants		(59)		(1)				(60)	(60)
Total passifs financiers	(3 187)	(792)	(15 933)	(370)	-	-	-	(21 350)	(41 632)
Total passifs non financiers								(71 909)	
Total passifs								(113 541)	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

29) Instruments financiers hors dérivés d'énergie

A. Impact en résultat par nature d'instruments financiers

Actifs et passifs opérationnels

L'effet en résultat des actifs et passifs opérationnels est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Actifs disponibles à la vente (Autres titres) :			
- revenus des participations	210	238	218
- résultat de cession	6	15	170
- autres	(18)	(15)	(63)
Prêts et créances	41	100	(2)
Impact sur le résultat opérationnel net	239	338	323

L'effet en résultat comprend principalement :

- les dividendes et les résultats de cession des titres classés dans la rubrique « Autres titres » ;
- les produits financiers et les dépréciations au titre des prêts aux sociétés mises en équivalence, aux sociétés non consolidées et des créances classés dans la rubrique « Prêts et créances ».

Actifs et passifs liés aux activités de financement

L'effet en résultat des actifs et passifs liés aux activités de financement est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Prêts et créances	158	547	1 135
Passifs de financement et instruments de couverture associés	(563)	(996)	(1 721)
Couverture de juste valeur (inefficacité)	33	(4)	(26)
Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	(26)	(74)	73
Impact sur le coût de la dette nette	(398)	(527)	(539)

L'effet en résultat comprend principalement :

- les produits financiers de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers courants (notamment dépôts à plus de trois mois) classés dans la rubrique « Prêts et créances » ;
- les frais financiers du financement long terme des filiales et les instruments de couverture adossés (hors inefficacité de la couverture détaillée ci-dessous) ainsi que les frais financiers du financement court terme classés dans la rubrique « Passifs de financement et instruments de couverture associés » ;
- l'inefficacité de la couverture des emprunts obligataires ;
- les produits financiers, les charges financières et la réévaluation de juste valeur des instruments dérivés court terme de gestion de la trésorerie classés dans la rubrique « Actifs et passifs détenus à des fins de transaction ».

Les instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie (taux et change) sont considérés comme utilisés à des fins de transaction. En effet, du fait des modalités pratiques d'identification de ces instruments, le Groupe n'a pas jugé approprié de mettre en œuvre une comptabilité de couverture. L'effet en résultat de ces instruments dérivés est compensé par celui des prêts et dettes financières courantes auxquels ils se rattachent. Ainsi, l'impact de ces transactions appréhendées globalement n'apparaît pas comme significatif sur les comptes consolidés.

B. Impact des stratégies de couverture

Couverture de la dette financière (*fair value hedge*)

L'impact en résultat des instruments de couverture adossés aux emprunts obligataires, comptabilisé dans la rubrique du compte de résultat consolidé « Coût de l'endettement financier brut », se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Effet de la réévaluation des emprunts obligataires	(183)	(66)	137
Swaps de couverture des emprunts obligataires	216	62	(163)
Inefficacité de la couverture de juste valeur	33	(4)	(26)

L'inefficacité n'est pas représentative de la performance du Groupe compte tenu de l'objectif de conduire les *swaps* à leur terme. La part court terme de la valorisation des *swaps* ne fait pas l'objet d'une gestion active.

Instruments qualifiés de couverture d'investissements nets en devise (*net investment hedge*)

Ils sont comptabilisés directement en résultat global dans la rubrique « Écart de conversion ». Les variations de l'exercice sont détaillées dans le tableau suivant.

Exercice (en millions d'euros)	Au 1^{er} janvier	Entrées	Sorties	Au 31 décembre
2009	124	(99)	-	25
2008	29	95	-	124
2007	(188)	217	-	29

Au 31 décembre 2009, la juste valeur des contrats non dénoués au titre de ces couvertures s'élève à 5 millions d'euros. Elle était nulle au 31 décembre 2008 et de 14 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Instruments financiers détenus dans le cadre de couverture de flux futurs (*cash flow hedge*)

L'impact en résultat et en capitaux propres des instruments financiers de couverture adossés aux emprunts obligataires, qualifiés de couverture de flux futurs, se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Profit (Perte) comptabilisé en capitaux propres au cours de la période	128	-	-
Montant repris des capitaux propres et comptabilisé en résultat de la période	221	-	-

Au 31 décembre 2009, le montant de l'inefficacité de ces instruments financiers est nul.

C. Échéancier des instruments dérivés

L'échéancier des montants notionnels des instruments dérivés hors énergie est présenté dans le tableau suivant :

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)						
		Total	2010	2011	2012	2013	2014	2015 et après
Actif / (Passif)								
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(241)	4 615						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	889	11 076						
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	648	15 691		3 345	2 914	3 450	1 884	4 098
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(97)	912						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	197	1 084						
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	100	1 996	1 996					
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	136	1 837			295			1 542
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	136	1 837			295			1 542
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements, nets								
Change à terme (actif)	6	701						
Change à terme (passif)	(1)	224						
Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets	5	925	925					
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)		1 459						
Autres swaps de taux (passif)	(1)	10 865						
Total autres swaps de taux (actif et passif)	(1)	12 324	12 208	114				2
Change à terme (actif)	53	4 017						
Change à terme (passif)	(24)	3 456						
Total change à terme (actif et passif)	29	7 473	7 224		52	50	47	100
Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)								
Actif / (Passif)								
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(440)	9 309						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	892	4 195						
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	452	13 504		2 048	3 373	3 233	3 032	1 818
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(12)	92						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	100	1 871						
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	88	1 963	1 963					
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements, nets								
Change à terme (passif)		1 347	1 347					
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)		2 853						
Autres swaps de taux (passif)	(4)	5 712						
Total autres swaps de taux (actif et passif)	(4)	8 565	8 559	4				2
Change à terme (actif)	86	5 458						
Change à terme (passif)	(142)	2 167						
Total change à terme (actif et passif)	(56)	7 625	6 595	483	114	67	76	290

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)						
		Total	2008	2009	2010	2011	2012	2013 et après
Actif/(Passif)								
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(369)	7 506						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	460	3 982						
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	91	11 488		1 910	1 836	2 725	2 437	2 580
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(1)	306						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	388	1 265						
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	387	1 571	1 571					
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements, nets								
Change à terme (actif)	14	695	695					
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)	1	8 249						
Autres swaps de taux (passif)	-	3 815						
Total autres swaps de taux (actif et passif)	1	12 064	12 058		4			2
Change à terme (actif)	11	2 594						
Change à terme (passif)	(59)	3 687						
Total change à terme (actif et passif)	(48)	6 281	6 207	42	2	6	8	16

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

D. Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers hors dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un	Prix basés sur	Prix basés sur	Total
	marché actif pour	des données	des données non	
	des actifs	observables	observables	
	identiques	(niveau 2)	(niveau 3)	
	(niveau 1)			Total
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	748	-	748
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	136	-	136
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	5	-	5
Instruments détenus à des fins de transaction	-	28	-	28
Actifs disponibles à la vente	232	-	-	232
Total	232	917	-	1 149

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

30) Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret

Les instruments dérivés liés aux activités du pétrole, du gaz et de l'électricité ainsi que les instruments dérivés de change associés sont comptabilisés pour leur juste valeur dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit de positions actives ou passives.

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	(29)	(29)
Swaps de taux de fret	-	-
Forwards ^(a)	(9)	(9)
Options	21	21
Futures	(17)	(17)
Options sur futures	6	6
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(28)	(28)
Activités Gaz & Energies Nouvelles		
Swaps	52	52
Forwards ^(a)	78	78
Options	4	4
Futures	-	-
Total Gaz & Energies Nouvelles	134	134
Total	106	106

Montant de juste valeur non reconnue au bilan

-

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) A compter de 2008, lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	141	141
Swaps de taux de fret	8	8
Forwards ^(a)	(120)	(120)
Options	-	-
Futures	17	17
Options sur futures	(7)	(7)
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	39	39
Activités Gaz & Energies Nouvelles		
Swaps	(48)	(48)
Forwards ^(a)	659	659
Options	-	-
Futures	(19)	(19)
Total Gaz & Energies Nouvelles	592	592
Total	631	631

Montant de juste valeur non reconnue au bilan

-

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) A compter de 2008, lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	(149)	(149)
Swaps de taux de fret	(3)	(3)
Forwards ^(a)	(4)	(4)
Options	272	272
Futures	(97)	(97)
Options sur futures	(1)	(1)
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	18	18

Activités Gaz & Energies Nouvelles

Swaps	4	4
Forwards ^(a)	213	213
Options	-	-
Futures	15	15
Total Gaz & Energies Nouvelles	232	232
Total	250	250

Montant de juste valeur non reconnue au bilan -

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) A compter de 2008, lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

Les engagements sur pétrole brut et produits raffinés ont, pour l'essentiel, une échéance courte (inférieure à un an). La maturité de la plupart des dérivés Gaz & Énergies Nouvelles est inférieure à trois ans.

Les variations de la valorisation en juste valeur des instruments dérivés d'énergie s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Juste valeur au 1 ^{er} janvier	Impact en résultat	Contrats dénoués	Autres	Juste valeur au 31 décembre
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret					
2009	39	1 713	(1 779)	(1)	(28)
2008	18	1 734	(1 715)	2	39
2007	102	1 381	(1 460)	(5)	18
Activités Gaz & Energies Nouvelles					
2009	592	327	(824)	39	134
2008	232	787	(310)	(117)	592
2007	(79)	489	(163)	(15)	232

Les justes valeurs des instruments dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(45)	17	-	(28)
Activités Gaz & Energies Nouvelles	140	(6)	-	134
Total	95	11	-	106

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

31) Risques de marché

Risques relatifs aux marchés des hydrocarbures

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est conduit à intervenir largement sur les marchés afin d'optimiser l'écoulement de ses productions et l'approvisionnement de ses raffineries.

Dans son activité de négoce d'hydrocarbures, le Groupe n'a pas pour politique de vendre à terme ses productions futures. Toutefois, dans le cadre de cette activité de négoce, le Groupe utilise, comme la plupart des autres sociétés pétrolières, des produits dérivés d'énergie afin d'adapter son exposition aux fluctuations des prix du pétrole brut, des produits raffinés, du gaz naturel et de l'électricité. De même, dans le cadre de son activité de transport maritime, le Groupe utilise des produits dérivés de taux de fret afin d'adapter son exposition aux fluctuations de ceux-ci. Pour gérer ces risques, le Groupe utilise différents instruments parmi lesquels les contrats sur les marchés organisés ou sur les marchés de gré à gré tels que *futures*, *forwards*, *swaps* et options. La liste des différents dérivés détenus par TOTAL sur ces marchés est détaillée dans la note 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'activité Trading & Shipping mesure son exposition au risque de marché relatif aux activités de négoce de pétrole brut, de produits raffinés et de taux de fret, c'est à dire la perte potentielle en juste valeur, en mettant en œuvre une méthode d'évaluation de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque de marché découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché sur une période d'une journée de cotation. Le calcul du montant des variations potentielles des justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les 400 derniers jours ouvrés pour tous les instruments et échéances dans les activités internationales de négoce. Les options sont systématiquement réévaluées en utilisant des modèles appropriés.

La probabilité de variation de juste valeur correspond à un intervalle de confiance de la valeur en risque de 97,5%. Cela signifie que le portefeuille n'enregistrerait une perte supérieure au montant de la valeur en risque qu'une seule fois sur une période de 40 jours ouvrés si l'exposition au risque du portefeuille restait inchangée.

Trading & Shipping : valeur en risque avec une probabilité de 97,5%

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Plus élevée	Plus faible	Moyenne	Clôture
2009	18,8	5,8	10,2	7,6
2008	13,5	2,8	6,9	11,8
2007	11,6	3,3	6,7	5,4

L'activité de trading de gaz et d'électricité met en œuvre des instruments dérivés tels que les *futures*, *forwards*, *swaps* et options, tant sur les marchés organisés que sur les marchés de gré à gré, le dénouement des transactions prenant généralement la forme de livraisons physiques. L'exposition au risque de marché, c'est-à-dire la perte potentielle en juste valeur, est évaluée en mettant en œuvre une méthode de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché journalières. Le calcul du montant des variations potentielles des justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les deux années écoulées pour tous les instruments et échéances.

Trading de gaz et d'électricité : valeur en risque avec une probabilité de 97,5%

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Plus élevée	Plus faible	Moyenne	Clôture
2009	9,8	1,9	5,0	4,8
2008	16,3	1,3	5,0	1,4
2007 ^(a)	18,2	3,2	7,9	4,3

(a) Les calculs effectués prennent en compte l'état des mouvements de prix historiques sur une année.

Le Groupe met en œuvre une politique rigoureuse de gestion et de surveillance de ces risques de marché. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur une séparation des fonctions d'engagement des opérations et des fonctions de contrôle et, d'autre part, sur un système d'information intégré qui permet un suivi en temps réel des activités.

Des limites d'intervention sont approuvées par le Comité exécutif et font l'objet d'un contrôle quotidien. Afin de garantir la souplesse des interventions et la liquidité des positions, les activités de couverture sont conduites avec des contreparties nombreuses et indépendantes, telles que les autres compagnies pétrolières, les grands producteurs ou consommateurs d'énergie et les institutions financières. Un dispositif de limites par contrepartie est mis en œuvre et un suivi régulier des encours par contrepartie est effectué.

Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de son activité de financement et de gestion de la trésorerie, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Il s'agit principalement de *swaps* de taux d'intérêt et de devises. Le Groupe peut également, plus occasionnellement, utiliser des contrats de *futures*, *caps*, *floors*, et options. Les opérations en cours et leur traitement comptable sont présentés dans les notes 1M, 20, 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et aux instruments financiers de taux et de change obéit à des règles strictes qui sont définies par la Direction Générale du Groupe et qui prévoient la centralisation par la direction Financement-Trésorerie des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. Les excédents de liquidités du Groupe qui en résultent sont essentiellement placés sous forme de dépôts, de prises en pension ou d'achats de papier auprès de banques de dépôt et d'institutions étatiques. La gestion s'organise autour d'un département Salle des marchés spécialisé dans l'intervention sur les marchés financiers de change et de taux d'intérêt.

Le département Contrôle-Gestion des flux, au sein de la direction Financement-Trésorerie, assure la surveillance quotidienne des limites des engagements par banque, des positions, et calcule le résultat. Il procède à la valorisation de la valeur de marché et, le cas échéant, effectue des analyses de sensibilité.

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle le Groupe souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière (analyse multicritères intégrant notamment une étude du cours de bourse, du taux de *Credit Default Swap* (CDS), de la notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité, et de la situation financière en général).

Une limite globale d'encours autorisé est définie pour chaque banque et répartie entre les filiales et les entités centrales de trésorerie du Groupe en fonction des besoins pour les activités financières.

Pour réduire le risque de valeur de marché sur ses engagements, en particulier sur les *swaps* mis en place dans le cadre des émissions obligataires, la direction Financement-Trésorerie a également développé un système d'appel de marge, progressivement mis en place avec ses contreparties significatives.

Gestion du risque de change

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa monnaie fonctionnelle (principalement l'euro, le dollar, la livre sterling et la couronne norvégienne).

Pour le risque de change généré par l'activité commerciale, la couverture des revenus et coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change au comptant et parfois à terme. Le Groupe ne couvre que rarement des flux prévisionnels et il peut notamment dans ce cas, avoir recours à des options.

Pour les risques de change liés aux actifs à long terme comptabilisés dans une autre devise que l'euro, le Groupe a une politique de couverture permettant de réduire le risque de change associé, en adossant un financement dans cette autre devise.

L'exposition nette au risque de change court terme est suivie régulièrement, en référence à un dispositif de limites définies par la Direction Générale du Groupe.

Les dettes financières non courantes décrites dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés sont, en général, contractées par les entités centrales de trésorerie, soit directement en dollars ou en euros, soit dans des devises échangées contre des dollars ou des euros selon les besoins généraux du Groupe, par le biais de *swaps* d'émission. Le produit de cet endettement est prêté à des filiales dont les comptes sont tenus en dollars ou en euros. Il en résulte que la sensibilité nette de ces positions au risque de change n'est pas significative.

S'agissant des *swaps* de change court terme dont le montant notionnel figure dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés, leur utilisation à des fins d'optimisation de la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe implique que la sensibilité au change qu'ils pourraient induire est également considérée comme négligeable.

Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités

La position courante, principalement constituée en euros et en dollars, est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction Générale du Groupe (maintenir un bon niveau de liquidité, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe de taux, minimiser le coût d'emprunt), dans le cadre d'une gestion à horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux au jour le jour, notamment par l'intermédiaire de *swaps* de taux à court terme et de *swaps* de change à court terme, sans modification de la position de change.

Gestion du risque de taux sur la dette à long terme

La politique du Groupe vise à s'endetter à long terme, principalement à taux variable, ou à taux fixe en cas d'opportunité lors de l'émission en fonction du niveau des taux d'intérêt, en dollars ou en euros, selon les besoins généraux du Groupe. Des *swaps* de taux et de change à long terme peuvent être adossés, à l'émission, aux emprunts obligataires, afin de créer une dette synthétique à taux variable ou à taux fixe. Pour modifier partiellement la structure de taux d'intérêt de la dette à long terme, TOTAL peut également conclure des *swaps* de taux d'intérêt à long terme.

Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change

Les tableaux ci-après présentent l'impact potentiel d'une translation d'une amplitude de 10 points de base des courbes de taux d'intérêt dans chacune des devises sur la valeur de marché des instruments financiers en cours au 31 décembre des exercices 2009, 2008 et 2007.

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	Valeur nette comptable	Valeur de marché estimée	Variation de la valeur de marché après translation des taux d'intérêt de :	
			+ 10 points de base	- 10 points de base
Au 31 décembre 2009				
Emprunts obligataires avant <i>swaps</i> (hors part à moins d'un an)	(18 368)	(18 368)	75	(75)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(241)	(241)		
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 025	1 025		
Total <i>swaps</i> de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	784	784	(57)	57
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après <i>swaps</i> (hors contrats de location financement)	(2 111)	(2 111)	3	(3)
Autres <i>swaps</i> de taux	(1)	(1)	1	(1)
<i>Swaps</i> de change et contrats à terme de devises	34	34	-	-
Au 31 décembre 2008				
Emprunts obligataires avant <i>swaps</i> (hors part à moins d'un an)	(14 119)	(14 119)	47	(43)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(440)	(440)		
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	892	892		
Total <i>swaps</i> de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	452	452	(44)	44
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après <i>swaps</i> (hors contrats de location financement)	(2 025)	(2 025)	3	(3)
Autres <i>swaps</i> de taux	(4)	(4)	1	(1)
<i>Swaps</i> de change et contrats à terme de devises	(56)	(56)	-	-
Au 31 décembre 2007				
Emprunts obligataires avant <i>swaps</i> (hors part à moins d'un an)	(11 741)	(11 741)	37	(37)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(369)	(369)		
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	460	460		
Total <i>swaps</i> de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	91	91	(39)	38
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après <i>swaps</i> (hors contrats de location financement)	(1 669)	(1 669)	(1)	1
Autres <i>swaps</i> de taux	1	1	-	-
<i>Swaps</i> de change et contrats à terme de devises	(34)	(34)	-	-

L'impact sur le coût de la dette nette avant impôt d'une variation des taux d'intérêt est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Coût de la dette nette	(398)	(527)	(539)
Translation des taux d'intérêt de :			
+ 10 points de base	(11)	(11)	(12)
- 10 points de base	11	11	12
+ 100 points de base	(108)	(113)	(116)
- 100 points de base	108	113	116

En raison de la politique de gestion du risque de change décrite précédemment, la sensibilité du Groupe au risque de change est principalement influencée par la situation nette des filiales dont les monnaies fonctionnelles sont le dollar et, dans une moindre proportion, la livre sterling et la couronne norvégienne.

Cette sensibilité est reflétée par l'évolution historique des écarts de conversion imputés dans les capitaux propres consolidés qui, au cours des trois derniers exercices, et essentiellement du fait de l'évolution du dollar et de la livre sterling, ont été les suivants :

	Parité euro-dollar	Parité euro-livre sterling			
31 décembre 2009	1,44	0,89			
31 décembre 2008	1,39	0,95			
31 décembre 2007	1,47	0,73			

	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence
Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)					
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	57 621	27 717	18 671	5 201	6 032
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(5 074)		(3 027)	(1 465)	(582)
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	5		6	(1)	
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2009	52 552	27 717	15 650	3 735	5 450

	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence
Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)					
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	53 868	25 084	15 429	5 587	7 768
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(4 876)		(2 191)	(1 769)	(916)
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	-				-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2008	48 992	25 084	13 238	3 818	6 852

	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence
Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)					
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	49 254	22 214	12 954	5 477	8 609
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(4 410)		(3 501)	(289)	(620)
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	14		14	-	-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2007	44 858	22 214	9 467	5 188	7 989

Du fait de cette politique, l'impact en résultat consolidé du change illustré dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés a été peu significatif au cours des trois derniers exercices, malgré les fluctuations monétaires importantes du dollar (perte de 32 millions d'euros en 2009, gain de 112 millions d'euros en 2008, gain de 35 millions d'euros en 2007).

Risques relatifs aux marchés boursiers

Le Groupe détient un ensemble de participations dans des sociétés cotées (voir les notes 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés) dont la valeur boursière totale fluctue notamment en fonction de la tendance des marchés boursiers mondiaux, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune de ces sociétés.

Risques de liquidité

TOTAL S.A. bénéficie de lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative.

Le montant de ces lignes de crédit au 31 décembre 2009 s'élève à 9 322 millions de dollars, dont 9 289 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées à TOTAL S.A. ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers de la Société, à la notation de sa solidité financière par les agences spécialisées ou à la survenance d'événements susceptibles d'avoir un impact significativement défavorable sur sa situation financière. Pour information, le montant global des principales lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales aux sociétés du Groupe (y compris TOTAL S.A.) s'élève à 10 084 millions de dollars au 31 décembre 2009, dont 10 051 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les lignes de crédit accordées aux sociétés du Groupe autres que TOTAL S.A. ne sont pas destinées à financer les besoins généraux du Groupe : elles sont destinées à financer soit les besoins généraux de la filiale emprunteuse, soit un projet déterminé.

Les tableaux ci-après représentent l'échéancier des actifs et passifs liés aux activités de financement au 31 décembre des exercices 2009, 2008 et 2007 (voir la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

Actif / (Passif)				
Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)		(12 589)	(5 823)	(18 412)
Dettes financières courantes	(6 994)			(6 994)
Autres passifs financiers courants	(123)			(123)
Actifs financiers courants	311			311
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 662			11 662
Montant net avant charges financières	4 856	(12 589)	(5 823)	(13 556)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(768)	(2 007)	(1 112)	(3 887)
Différentiel d'intérêt sur <i>swaps</i>	447	342	(55)	734
Montant net	4 535	(14 254)	(6 990)	(16 709)
Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)		(13 206)	(2 093)	(15 299)
Dettes financières courantes	(7 722)			(7 722)
Autres passifs financiers courants	(158)			(158)
Actifs financiers courants	187			187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 321			12 321
Montant net avant charges financières	4 628	(13 206)	(2 093)	(10 671)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(554)	(1 431)	(174)	(2 159)
Différentiel d'intérêt sur <i>swaps</i>	118	410	(7)	521
Montant net	4 192	(14 227)	(2 274)	(12 309)
Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)		(11 424)	(2 992)	(14 416)
Dettes financières courantes	(4 613)			(4 613)
Autres passifs financiers courants	(60)			(60)
Actifs financiers courants	1 264			1 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 988			5 988
Montant net avant charges financières	2 579	(11 424)	(2 992)	(11 837)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(532)	(1 309)	(226)	(2 067)
Différentiel d'intérêt sur <i>swaps</i>	(29)	(80)	(44)	(153)
Montant net	2 018	(12 813)	(3 262)	(14 057)

Par ailleurs, le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Ces garanties peuvent être appelées en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Les montants et échéances au titre de ces garanties financières sont présentés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés dans la rubrique « Garanties données sur emprunts ».

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées et serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ces filiales. Les montants et échéances au titre de ces garanties financières sont présentés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés dans la rubrique « Garanties de passif courant ».

Le tableau ci-après reprend les actifs et passifs financiers liés aux activités opérationnelles au 31 décembre des exercices 2009, 2008 et 2007 (voir la note 28 de l'annexe aux comptes consolidés).

Actif / (Passif)			
Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Fournisseurs et comptes rattachés	(15 383)	(14 815)	(18 183)
Autres dettes d'exploitation	(4 706)	(4 297)	(3 900)
<i>dont instruments dérivés d'énergie (passif)</i>	(923)	(1 033)	(733)
Clients et comptes rattachés	15 719	15 287	19 129
Autres créances d'exploitation	5 145	6 208	4 430
<i>dont instruments dérivés d'énergie (actif)</i>	1 029	1 664	983
Total	775	2 383	1 476

Ces actifs et passifs financiers ont principalement une échéance inférieure à un an.

Risques de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

Le Groupe est exposé au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles et de financement. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan, y compris les instruments dérivés d'énergie qui ont une valeur de marché positive.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

Actif / (Passif)			
Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Prêts aux sociétés mises en équivalence (<i>note 12</i>)	2 367	2 005	2 575
Prêts et avances (<i>note 14</i>)	1 284	1 403	851
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (<i>note 20</i>)	1 025	892	460
Clients et comptes rattachés (<i>note 16</i>)	15 719	15 287	19 129
Autres créances d'exploitation (<i>note 16</i>)	5 145	6 208	4 430
Actifs financiers courants (<i>note 20</i>)	311	187	1 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie (<i>note 27</i>)	11 662	12 321	5 988
Total	37 513	38 303	34 697

Les montants des dépréciations sur les prêts et avances et sur les clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation sont fournis respectivement dans les notes 14 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans le cadre de la gestion du risque de crédit lié aux activités opérationnelles et de financement, le Groupe a mis en place des contrats d'appels de marge avec certaines contreparties. Au 31 décembre 2009, le montant net des sommes versées et reçues au titre de ces appels de marge s'élève à 693 millions d'euros.

La gestion du risque de crédit dans les différents secteurs est la suivante :

- Dans l'Amont
 - dans l'Exploration & Production

Les risques nés de la signature des accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle des filiales, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas sur la base de l'antériorité des créances et de l'appréciation de la direction sur les circonstances de fait.

- dans le Gaz & Énergies Nouvelles

La branche Gaz & Énergies Nouvelles traite avec des contreparties du secteur de l'énergie et de la finance partout dans le monde et principalement en Europe et en Amérique du Nord. Les institutions financières fournissant la couverture de risque de crédit sont des banques et des groupes d'assurance disposant d'une notation de première qualité.

Les contreparties potentielles sont soumises à une analyse de crédit et une autorisation avant que les transactions ne soient conclues, et une fois autorisées, font l'objet d'un examen régulier incluant une nouvelle évaluation et une actualisation des limites accordées.

L'analyse de la capacité des contreparties à faire face à leurs engagements repose sur des données quantitatives et qualitatives concernant l'état financier et les risques commerciaux, ainsi que sur l'étude de toute information venant du marché ou de tiers extérieurs comme les agences de notation. Sur cette base, des limites de crédit sont définies pour chaque contrepartie potentielle et, si nécessaire, les transactions sont soumises à des autorisations spécifiques.

L'exposition au risque de crédit, qui est essentiellement une exposition économique ou une exposition physique future anticipée, est contrôlée en permanence et soumise à des mesures de sensibilité.

Le risque de crédit est limité par l'utilisation systématique de contrats standard qui autorisent la compensation et permettent d'obtenir des sûretés complémentaires en cas d'évolution défavorable de la qualité du risque. Ces contrats permettent notamment l'annulation du contrat en cas de défaut.

- Dans l'Aval

- dans le Raffinage & Marketing

Les procédures internes du Raffinage & Marketing comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédit dans les filiales, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille, etc.)

De plus, chaque entité met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par l'obtention de cautions ou garanties.

Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation des circonstances.

- dans le Trading & Shipping

Les opérations sont conduites avec des contreparties commerciales et des institutions financières partout dans le monde. Les contreparties commerciales sur les opérations physiques et de dérivés sont principalement des compagnies pétrolières ou gazières ou des sociétés de négoce de produits énergétiques et des institutions financières. Les couvertures sur les risques de crédit sont conclues avec des institutions financières, banques internationales ou compagnies d'assurance, sélectionnées selon des critères stricts.

Le Trading & Shipping met en œuvre une politique rigoureuse de gestion des délégations de pouvoir internes qui encadre la fixation des limites de crédit sur les pays et les contreparties ainsi que l'approbation des opérations spécifiques. Les risques de crédit découlant de ces limites et de ces autorisations sont suivis quotidiennement.

Les contreparties potentielles font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions ; une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des limites autorisées. Le crédit des contreparties est apprécié en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière et sur les risques commerciaux, et s'adosse également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs telles que les notations publiées par Standard & Poor's, Moody's et d'autres agences de notation.

Lorsque cela est possible, des cadres contractuels sont négociés pour permettre, par le biais de compensation entre les transactions, l'optimisation de la gestion du risque; des clauses protectrices additionnelles autorisant des appels de fonds ou des garanties à titre de sûreté en cas de détérioration financière ou permettant l'annulation des transactions en cas de défaillance sont également mises en place.

Les risques de crédit dépassant les niveaux autorisés sont couverts par des lettres de crédit et d'autres types de garanties, par des dépôts de trésorerie et des assurances. Les risques sur dérivés sont couverts par des contrats d'appel de marge lorsque cela est possible.

- Dans la Chimie

Le risque de crédit porte essentiellement sur les créances commerciales. Chaque division met en place des procédures de gestion et des méthodes de provisionnement relativement différenciées en fonction de la taille des filiales et des marchés sur lesquels elles opèrent. Ces procédures incluent notamment :

- la mise en place de plafond d'encours, comportant différents processus d'autorisation pour d'éventuels dépassements de ce plafond ;
- le recours à des polices d'assurance ou des garanties spécifiques (lettre de crédit) ;
- un état des retards de paiement (balance âgée) suivi très régulièrement, avec un processus de relance ;
- un provisionnement comptabilisé client par client en fonction des retards de paiement et des habitudes de paiements locales.

32) Autres risques et engagements

A la connaissance de TOTAL, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe.

Enquêtes sur la concurrence

- 1) À la suite des enquêtes relatives à certaines pratiques commerciales dans l'industrie chimique aux États-Unis, des filiales du groupe Arkema⁽¹⁾ ont fait l'objet de plusieurs enquêtes pénales, aujourd'hui closes, et litiges en responsabilité civile aux États-Unis pour manquement à la législation sur la concurrence. La responsabilité civile de TOTAL S.A. a été mise en cause, au titre de certaines de ces procédures, en tant que société mère.

En Europe, des enquêtes ont été initiées par la Commission européenne en 2000, 2003 et 2004 relatives à des pratiques commerciales alléguées concernant plusieurs lignes de produits commercialisés par Arkema. Une d'entre elles a donné lieu à une condamnation d'Arkema et d'Elf Aquitaine par la Commission européenne en janvier 2005 à une amende se décomposant en un montant de 45 millions d'euros infligé solidairement à Arkema et à Elf Aquitaine et en un montant de 13,5 millions d'euros infligé à Arkema seule. L'appel interjeté par les sociétés concernées devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes a été rejeté le 30 septembre 2009 et un recours devant la Cour de Justice des Communautés Européennes a été engagé dans le délai imparti.

Deux autres lignes de produits ont donné lieu, respectivement en janvier et en août 2005, à des communications de griefs notifiées par la Commission européenne à Arkema, ainsi qu'à TOTAL S.A. et à Elf Aquitaine. Arkema a coopéré avec les autorités dans ces procédures et enquêtes. Ces deux dernières procédures ont respectivement abouti en mai 2006 à la condamnation d'Arkema, par la Commission européenne, à des amendes de 78,7 et 219,1 millions d'euros dont sont tenues conjointement et solidairement d'une part Elf Aquitaine à hauteur de 65,1 et 181,35 millions d'euros et d'autre part TOTAL S.A. à hauteur de 42 et 140,4 millions d'euros. TOTAL S.A., Elf Aquitaine et Arkema ont interjeté appel de ces deux décisions devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Arkema et Elf Aquitaine ont reçu de la Commission européenne en août 2007 une communication de griefs relative à des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits chimiques. À ce titre, une décision rendue en juin 2008 inflige une amende de 22,7 millions d'euros imputée solidairement à Elf Aquitaine et Arkema à laquelle s'ajoutent des amendes prononcées à l'encontre d'Arkema et d'Elf Aquitaine pour des montants respectifs de 20,43 et 15,89 millions d'euros. Les sociétés concernées ont décidé d'engager un recours contre cette décision devant la juridiction communautaire compétente.

En dernier lieu, Arkema et Elf Aquitaine ont reçu de la Commission européenne, en mars 2009, une communication de griefs relative à des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits chimiques. La décision dans cette affaire a été rendue par la Commission européenne en novembre 2009. Arkema et Elf Aquitaine se sont vues infliger solidairement des amendes de 11 millions d'euros et, à titre individuel, de 9,92 millions d'euros pour Arkema et 7,71 millions d'euros pour Elf Aquitaine. Cette décision fera l'objet d'un appel devant la juridiction communautaire compétente.

Aucune preuve de l'implication de TOTAL S.A. ou d'Elf Aquitaine dans les pratiques reprochées à Arkema n'a pu être établie, les amendes qui leur ont été infligées résultant de leur qualité de maison mère.

⁽¹⁾ Arkema désigne collectivement l'ensemble des sociétés du groupe Arkema, dont la société mère est Arkema S.A. ; depuis mai 2006, Arkema ne fait plus partie de TOTAL.

Bien qu'Arkema ait mis en œuvre à partir de 2001 un plan visant la mise en conformité des pratiques de ses salariés avec les règles sur la concurrence, il ne peut toutefois être exclu que d'autres procédures concernant Arkema, ainsi que TOTAL S.A. et Elf Aquitaine, puissent être mises en œuvre à l'initiative des autorités compétentes.

- 2) Dans le cadre de la scission d'Arkema de TOTAL, TOTAL S.A. ou certaines sociétés du Groupe ont consenti au profit d'Arkema des garanties afin de couvrir les risques afférents aux procédures relatives à des litiges en matière d'ententes anticoncurrentielles se rapportant à des faits antérieurs à cette scission.

Ces garanties couvrent, pendant une durée de dix ans ayant commencé à courir en 2006, 90% des sommes qui seraient payées par Arkema à raison (i) de condamnations infligées par les autorités communautaires ou nationales de concurrence d'un État membre de l'Union européenne pour violation des règles en matière d'entente, (ii) de condamnations infligées par les autorités de concurrence ou les tribunaux américains pour violation des règles du droit fédéral de la concurrence ou du droit d'un État des États-Unis d'Amérique en matière d'entente, (iii) de dommages et intérêts au titre d'éventuelles procédures civiles relatives aux faits faisant l'objet des décisions de condamnations susmentionnées et (iv) de certains frais liés à ces procédures.

La garantie couvrant les risques afférents aux procédures relatives à des litiges en matière d'ententes anticoncurrentielles en Europe s'applique au-delà d'une franchise de 176,5 millions d'euros.

Les garanties deviendraient caduques dans l'hypothèse où une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert avec d'autres, viendrait à détenir, directement ou indirectement, plus du tiers des droits de vote d'Arkema ou si Arkema transférait, en une ou plusieurs fois à un même tiers ou à plusieurs tiers agissant de concert, quelles que soient les modalités de ce transfert, des actifs représentant, en valeur d'entreprise, plus de 50% de la valeur d'Arkema à la date du transfert concerné.

Parallèlement, les sommes auxquelles pourrait être condamnée TOTAL S.A. ou l'une des sociétés du Groupe au titre de l'ensemble des procédures couvertes par les garanties sont conventionnellement mises à la charge d'Arkema à concurrence de 10% de leur montant.

- 3) Pour couvrir les risques mentionnés ci-dessus, la provision comptabilisée dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2009 s'élève à 43 millions d'euros.
- 4) Des investigations lancées en octobre 2002 par la Commission européenne dans des filiales de la branche Raffinage & Marketing du Groupe ont donné lieu en octobre 2004 à une communication de griefs adressée à Total Nederland N.V. ainsi qu'à TOTAL S.A.. Cette procédure a abouti en septembre 2006 au prononcé d'une amende de 20,25 millions d'euros aux dépens de Total Nederland N.V., dont TOTAL S.A. fut déclarée solidairement responsable à hauteur de 13,5 millions d'euros en tant que société mère bien qu'aucune preuve de l'implication de celle-ci dans les pratiques anticoncurrentielles en cause n'ait été établie. TOTAL S.A. et Total Nederland N.V. ont interjeté appel de cette décision de la Commission européenne devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Par ailleurs, une communication de griefs a été adressée en mai 2007 par la Commission européenne à Total France, ainsi qu'à TOTAL S.A., visant des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits de la branche Raffinage & Marketing. Total France a été condamnée à ce titre en octobre 2008 à une amende de 128,2 millions d'euros, dont TOTAL S.A. fut déclarée solidairement responsable en tant que société mère bien qu'aucune preuve de l'implication de celle-ci dans les pratiques anticoncurrentielles en cause n'ait été établie. TOTAL S.A. et Total Raffinage Marketing (nouvelle dénomination de Total France) ont interjeté appel de cette décision devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

En outre, une notification de griefs a été envoyée en juillet 2009 par l'Autorité française de la concurrence à TotalGaz et à Total Raffinage Marketing concernant des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits de la branche Raffinage & Marketing.

- 5) Compte tenu du caractère discrétionnaire du pouvoir reconnu aux Autorités de concurrence dans le processus de détermination des amendes, il est impossible de déterminer avec précision le risque encouru à ce titre par le Groupe. TOTAL S.A. et Elf Aquitaine contestent la mise en cause de leur responsabilité et le mode de détermination des amendes. Quelle que soit l'évolution des enquêtes et procédures ci-dessus, le Groupe considère que leur issue ne devrait pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière et sur ses résultats.

Buncefield

Le 11 décembre 2005, plusieurs explosions, suivies d'un important incendie, sont survenues à Buncefield, au nord de Londres, dans un dépôt pétrolier exploité par Hertfordshire Oil Storage Limited (HOSL), société détenue à 60% par la filiale britannique de TOTAL, et à 40% par un autre groupe pétrolier.

L'explosion a fait des blessés, dont la grande majorité a subi des blessures légères, et a causé des dommages matériels au dépôt ainsi qu'à des bâtiments et des résidences situés à proximité du dépôt. La cause retenue par la commission d'enquête mise en place par les pouvoirs publics est le débordement d'essence d'un bac du dépôt. Le

rapport définitif de cette commission a été déposé le 11 décembre 2008. Le procès civil, concernant les différends non réglés à l'amiable, a eu lieu d'octobre à décembre 2008. La décision rendue en premier ressort le 20 mars 2009 déclare la filiale britannique de TOTAL responsable de l'accident survenu et tenue seule d'indemniser les victimes. Celle-ci a interjeté appel de cette décision. Le procès en appel s'est tenu en janvier 2010 et la décision est attendue au cours du premier semestre 2010.

Le montant de la provision au titre de la responsabilité civile figurant dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2009 s'élève à 295 millions d'euros après prise en compte des paiements effectués.

Le Groupe est assuré pour les dommages à ces installations, les pertes d'exploitation et les réclamations des tiers dans le cadre de sa responsabilité civile. La créance résiduelle vis-à-vis des assurances s'élève à 211 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Le Groupe considère que, dans l'état actuel des informations à sa disposition, sur la base d'une estimation raisonnable des montants à sa charge dans cette affaire et compte tenu des montants provisionnés, cet accident ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière ou les résultats consolidés du Groupe.

Par ailleurs, le 1^{er} décembre 2008, cinq sociétés, dont la filiale britannique de TOTAL, se sont vues notifier un acte de poursuites pénales émanant du Health and Safety Executive (HSE) et de l'Environment Agency (EA). En novembre 2009, la filiale britannique de TOTAL a décidé de ne pas contester la culpabilité (*plea bargain*) sur des chefs retenus à son encontre et entend faire valoir, dans ce cadre, un certain nombre d'éléments de nature à atténuer la portée des charges qui lui sont reprochées.

Erika

À la suite du sinistre en décembre 1999 du pétrolier Erika qui transportait des produits appartenant à une société du Groupe, le Tribunal de grande instance de Paris statuant en matière correctionnelle a, par jugement en date du 16 janvier 2008, déclaré TOTAL S.A. coupable du délit de pollution maritime en retenant à son encontre une faute d'imprudence dans la mise en œuvre de sa procédure de sélection du navire (procédure de *vetting*), condamnant TOTAL S.A. à payer une amende de 375 000 euros. Ce jugement prévoit aussi le versement d'indemnités aux victimes de la pollution de l'Erika pour un montant total de 192 millions d'euros, condamnant TOTAL S.A. au paiement de ces indemnités solidairement avec la société de contrôle et de classification de l'Erika, l'armateur de l'Erika et le gestionnaire de l'Erika.

TOTAL estime que la faute d'imprudence qui lui est imputée et sa condamnation subséquente pour pollution maritime sont non fondées, en fait comme en droit. TOTAL considère également que cette décision va à l'encontre de l'amélioration de la sécurité du transport maritime.

TOTAL a interjeté appel de la décision rendue le 16 janvier 2008, proposant néanmoins aux parties civiles qui le demandent le paiement définitif et irrévocable des sommes qui leur ont été respectivement allouées par le Tribunal de grande instance de Paris. A ce jour, quarante et une parties civiles ont été indemnisées pour un montant total de 171,5 millions d'euros.

Le procès en appel s'est tenu devant la Cour d'appel de Paris fin 2009. L'arrêt de la Cour d'appel devrait être rendu au cours du premier semestre 2010.

TOTAL S.A. considère, sur la base d'une estimation raisonnable des montants à sa charge dans cette affaire, que celle-ci ne devrait pas avoir un impact significatif sur la situation financière ou les résultats consolidés du Groupe.

33) Informations complémentaires

A) Frais de recherche et développement

Les frais encourus par le Groupe au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 650 millions d'euros (612 millions d'euros en 2008 et 594 millions d'euros en 2007), soit 0,5% du chiffre d'affaires.

Les effectifs 2009 consacrés à cette activité de recherche et développement sont de 4 016 personnes (4 285 personnes en 2008 et 4 216 personnes en 2007).

B) Impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques de TOTAL

Les impôts payés au titre des concessions historiques de TOTAL (Abu Dhabi - offshore, Abu Dhabi - onshore, Dubai - offshore, Oman et Abu Al Bu Khoosh), inclus dans les charges d'exploitation, s'élèvent pour l'exercice 2009 à 1 871 millions d'euros (3 301 millions d'euros en 2008 et 2 505 millions d'euros en 2007).

C) Droits d'émission de CO₂

Les principes relatifs à la comptabilisation des droits d'émission sont présentés dans la note 1T de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2009, la position globale des sites du Groupe est équilibrée entre les droits d'émission délivrés ou acquis et les émissions réalisées en 2009.

34) Événements postérieurs à la clôture

A) Dévaluation du bolivar

En janvier 2010, le président du Venezuela a annoncé une dévaluation du bolivar et l'instauration d'un double taux de change. Les filiales du Groupe présentes dans ce pays sont principalement dans l'Amont et reportent leurs comptes en monnaie fonctionnelle dollar. Dans ce contexte, la dévaluation du bolivar ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

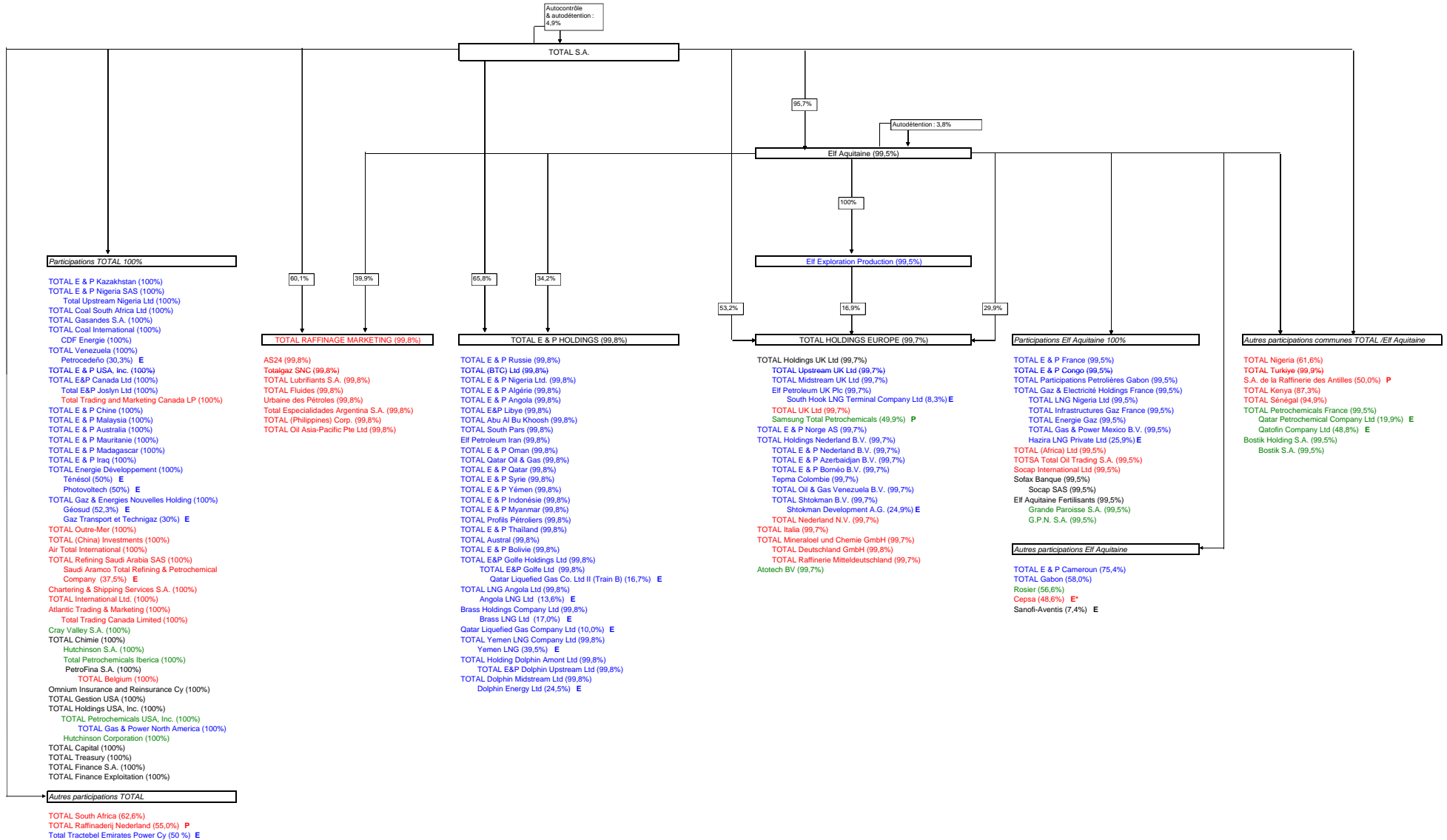
B) Création de TotalErg

TOTAL et ERG ont conclu le 27 janvier 2010 un accord portant sur la création d'une co-entreprise dans le secteur du Raffinage et du Marketing en Italie. Le pacte d'actionnaires prévoit une gouvernance conjointe, ainsi que l'autonomie opérationnelle de la co-entreprise. Les participations de TOTAL et d'ERG s'élèveront respectivement à 49% et 51%. Issue de la fusion entre Total Italia et ERG Petroli, la nouvelle entité aura pour raison sociale « TotalErg », et opérera sous la double marque TOTAL et ERG. TotalErg deviendra l'un des acteurs majeurs de la distribution en Italie, avec près de 13% de part de marché réseau et plus de 3 400 stations-service. La co-entreprise sera également présente dans le raffinage avec une capacité totale représentant environ 8% de la demande italienne. L'opération reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence. Jusqu'à cette date, Total Italia et ERG Petroli resteront des entités distinctes et concurrentes.

35. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation se compose de 712 sociétés, dont 617 font l'objet d'une intégration globale, 12 d'une intégration proportionnelle (identifiées par la lettre P) et 83 d'une mise en équivalence (identifiées par la lettre E). L'organigramme juridique simplifié ci-dessous présente les principales sociétés consolidées. Pour chaque filiale figure entre parenthèses le pourcentage d'intérêt du Groupe. Cette présentation des détections juridiques n'est pas exhaustive et ne rend compte ni des structures opérationnelles ni du poids économique relatif des différentes filiales et des secteurs d'activité.

Les secteurs d'activité sont représentés par les codes couleurs suivants:
 Amont
 Aval
 Chimie
 Holding



*CEPSA : Société autonome sur laquelle le Groupe exerce une influence notable, à l'exclusion de tout contrôle